

rien de bon (notices 5, 6, 12, 15, 20) ; c'est une chose que la poule pressent (not. 2) : quelqu'un va mourir (not. 1), un décès va frapper le [laku], le quartier, l'endroit où tu te trouves, ou ta famille (not. 5) ; une personne va mourir alors qu'elle n'est pas malade (15).

Les croyances réun. sont très voisines (ALRé 316) : "Quand une poule a le coryza et qu'elle chante comme un coq "i èt kòk", on voit là un mauvais présage "èn mové prévnãs" ; pour la plupart des gens, cela porte malheur". Il faut noter que les témoins ALHa n'associent pas explicitement le fait pour la poule de chanter comme un coq et le coryza.

A la Réunion, le remède consiste à couper la tête de la poule le plus rapidement possible et, pour certains informateurs du moins, à la jeter "par derrière" son dos ou par-dessus le toit de la "case". La section de la tête est également l'une des solutions utilisées en Haïti : cependant certains témoins (7, 15) précisent que la tête doit être coupée à un carrefour. D'autres remèdes sont mentionnés qui permettent de faire cesser le chant : couper les doigts de la poule [zòtèy 1, 3] (< (les) orteils), lui couper les ongles [zòg 5] (< (les) ongles) au-dessus d'une tombe, lui couper la "crête" [krèk 2], la donner à manger à d'autres personnes (6), la vendre avec ses poussins (15).

839 La poule gratte le sol

A. La carte offre un nombre étonnamment varié de variantes lexicales :

[katiyé 1/gatyé 5, gatyé katiyé 5] < carteler : RC (1974 : 724) cite pour le réun., la survivance "ka:f'tiyé" (mettre en pièces) et fait référence au FEW II/II, 1426 b : «carteler : couper en quatre, cwat'ler, carteler : briser, mettre en quatre, kartle : gercer, kertele : couper». Le mot haït. apparaît sur la carte 252 [katiyé] avec le sens "ramenés sur un des côtés de la tête (en parlant des cheveux)". Voir aussi la carte 868 (pt. 1).

[vayé 2] < ? : origine inconnue. Brasseur 1970 cite le variante normande "se vaner" (s'ébattre dans la poussière (en parlant d'une poule)).

[graté 3, 6, 8, 16, graté tè 10, 11, 14] < gratter, gratter la terre.

[gayé 3, 4, 7, 12, 17] < égayer. L'étymon est le verbe transitif qui signifie "dispenser, éparpiller" (LGRLF). Survivance.

[tayé 15] < tailler. Néologisme.

[payé 20, payé pay 20] < pailler ("couvrir ou envelopper de paille", LGRLF). Néologisme (par métaphore).

[raburé 19] < labourer. Le réun. offre le mot "a:f'buré" (retourner le sol, labourer) qui constitue une déformation aberrante du mot français, d'après RC (1974 : 657). Phonétique : changement portant sur la liquide : (fr. [l-] > cr. [r-]). Il est à noter d'une part qu'un mot haït. comme [rafréci] offre à l'heure actuelle une variante [lrafréci] (cf carte et comm. 447). D'autre part, la correspondance phonétique [fr. [l-] > cr. [r-]) est également attestée : "clystère" > [kristè] (cf comm. 451).

[rinè 7] : étymon non retrouvé.

B. Sociolinguistique : le témoin 1 glose la variante [gayé] comme plus créole que [katiyé].

C. Réun. ? Guad. ?.

841 Yon jouk poul (un perchoir à poules)

A. [juk 7, 8+, 10, 11+, juk pul 1, 2, 5, 6+, 10, 11, 12+, 14, 15, 16, 17, 18+, 20, juk a pul 3, 4, juk bwa 3] < nd. "juque". Brasseur 1970 cite la variante lexicale normande "juque" avec le sens de "perchoir (à poules)". Nous considérons donc ce terme créole (variante simple ou composée) comme une survivance. Les témoins mentionnent parfois le verbe [juké 2, 7, 15, 19], une survivance également : Brasseur 1970 offre en effet "se juquer" (se percher). Le français standard a dans le même sens "se jucher". Enfin au plan phonétique, nous notons à la suite de Brasseur 1983 la non-palatalisation de *k* issu de *c+ø* latin initial ou intérieur derrière consonne (trace d'un phénomène qui caractérise les parlers normands).

[trap pul 8] < trappe à poules.

[pulayé 19] < poulailler.

[bwa 17, pyé bwa 19] < bois, pied de/à bois ; "arbre".

Endroits où les poules dorment : sur la "cage" (not. 6), dans un "poulailler" (not. 11), dans un "nid" [nié 11], sur les arbres (not. 11) : orangers, manguiers, caféiers (not. 1, pt 12).

B. Réun. (ALRé 250) "le pulâyé, le pá:ʔk pul, le kâlòz, le pá:ʔk vólây, etc.". Guad. "jiké/jiché" (se percher) ; (LMPT) "jik ; jiké, jouké" (perchoir ; se percher).

842 Watè poul (crottes de poule)

A. Parmi les trois variantes utilisées, deux sont hypocoristiques ; l'un est héréditaire : [kaka, kaka pul] < caca, l'autre néologique [pupwɛ a pul la 4, pupu pul la 11]. La troisième variante est issue du mot "water".

B. Réun. ? . Guad. (MB) "kaka poul".

843 Le coq monte sur la poule

A. Trois variantes lexicales sont mentionnées :

[kuvri] < couvrir. Survivance. C'est le mot d'usage général.

[payé 3, 5] < pailler ? Nous remarquons que l'homophone [payé] signifie "gratter le sol (en parlant de la poule)" (cf carte et comm. 839).

[tagé 8] < tailler. Valdman *et al.* 1981 cite ce verbe avec l'acception "faire l'amour avec". Néologisme.

B. Réun. ? Guad. ?.

844 Comment savoir que la poule a l'œuf ?

Certains témoins répondent qu'on peut le savoir en observant la poule : "Elle se cherche un nid" [ɛæé nié 3, 4, 5, 16, 20/ɛèé nié 14], "elle demande un nid" [mädé nié 4], "elle chante (pour le) nid" [ɛâté nié 14], "elle chante les œufs" (not. 1). Elle "voltige" [vòltijé 3], elle "vole" [vólé 20] ; elle "caquette" [kódasé 5]. On peut aussi procéder à des manipulations : [tu taté {y, l, li...}] (< "tâter") : "on regarde dans leur ventre" (carte 6), "tu fourres {ton doigt, ta main} dans son derrière 2, 8, not. 19" : [{tu, w...} furé {dwat u, mē...} {nã, lã...} dèyé {y, l...}] (< "fourrer le doigt, ~ la main").

845 Bèk (bec)

A. Les données sont homogènes : même forme issue du mot "bec" dans tout le domaine.

Le verbe associé est [tayé 2]. Nous avons déjà relevé deux homophones sur les cartes 839 ("Gratter le sol") et 843 ("Couvrir la poule").

Nous remarquons les variantes de la préposition : [a/ak/avèk] "avec" (carte et notice) et la forme de "génitif possessif" en 3 : [ak bèk a li] (< avec bec à lui).

B. Réun. (ALRé 314) "le bèk, là bèk". Guad. (MB, LMPT) "bèk".

846 "Krèk" poul la (crête)

A. [krèk/krèt/krèp, krèk pul/krèp pul/krèt pul, krèt a pul 3/krèk a pul 3, krèt a kòk 4] : le normand offre les variantes "crè" et "crêpe" (Brasseur 1970). On remarque la variation de la consonne finale [-p/-t/-k]. Deux des emplois sont attestés en réun., le troisième est également présent en guad. Dans le Nord (3 et 4), on trouve des formes à génitif possessif.

Autres lexèmes cités :

[dyõdyõ pul 3] : [dyõdyõ] désigne d'ordinaire un petit champignon noir particulièrement odorant, très répandu en Haïti (*Boletus aereus*). Le témoin dit qu'on emploie le mot surtout à propos des crêtes qui présentent une sorte de bourgeonnement [fè õpil ti põpõ] (cf notice).

[põpõ 8] < pompon.

[mató 12] < ?

[krèòl 6] < créole. La présence de ce lexème dans l'inventaire ne surprend pas quand on sait que le terme peut parfois désigner les rejets de canne à sucre (sens : "excroissance" ?). En même temps, on ne peut qu'être frappé par le fait que [krèòl] comme [krèt] offre le même segment initial. Néologisme.

B. Réun. (ALRé 314) : "là krèt, là krèk". Guad. (MB) "krèp" (crête du coq).

847 Fal (jabot)

A. La forme [biskèt 11] (< angl. "brisket") "pointe du sternum" (cf comm. 301) est probablement citée par erreur.

[fal] < fale. L'une des variantes normandes est "fale" (Brasseur 1970). Nous rappelons cependant les réserves de ce chercheur : "L'aire d'extension des mots est rarement limitée à celle des dialectes stricto sensu [...] La rupture est rarement totale. Le vocabulaire apparemment le plus normand qui soit a souvent largement pénétré au sud". Même emploi en guad. Survivance.

[sak pay 6] < sac, < paille. Ce composé est également mentionné pour le corps humain (cf carte et comm. 297 "Estomac").

[majólèn 4] : Brasseur 1970 cite le mot normand "marjoles" (= ce qui pend sous le bec). Sur la carte 846, le mot est également mentionné en 7 : le témoin le paraphrase à l'aide de "ce qui est ici en bas" [sa k õba isi ø] (cf notice). Le mot paraît avoir conservé le sens qu'il offre en normand tout en se complexifiant. Il figure sur la carte 848 sous une forme assez proche de celle du normand [majò pt et not. 12].

Survivance. Cf également comm. 1772 et 1845. Le témoin 16 fournit la donnée associée [babin] (= ce qui pend sous le bec). Le réun. (ALRé 314) offrant également cette forme "nàná ósí là babin pá:ʳ ābà", on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit d'une survivance.

[zɛzyé 11] < gésier. Même emploi en réun. Cf comm. 851.

B. Réun. (ALRé 314) "le jàbó, le zàbó, ʒjàbó, le gózyé, là gò:ʳj, le zézyé". Quad. (MB) "fal" (gorge des oiseaux ou des animaux, partie interne ou externe) ; (LMPT) "fal" (poitrine, estomac, panse).

848 Le cou de la poule

A. Le mot le plus souvent cité est [ku] (variantes [ku pu1, ku ^ua pu1 3]). Il est issu bien sûr du mot "cou".

Deux témoins fournissent une autre forme [gòjé 6/gòjèt 7] < gorgée. Phonétique : variation [-é/-èt], bien attestée dans le corpus. Néologisme (changement sémantique par métonymie).

Données associées :

[babin], [majò] (cf comm. 847).

[gagān 13] < nd. "gargamelle" (cf comm. 295 "Pomme d'Adam").

[kurōn 12] < couronne.

B. Réun. (ALRé 314) "le kólé, le ku". Quad. (MB) "kou".

849 Les pattes de poule

A. Les réponses ne sont pas homogènes : certains témoins citent les "pattes" [pat 3, pyé 4, 5, 7, 8, 10, 11, 15, 16, 18, 19, 20, pat pyé 14] < patte, pied. D'autres semblent citer la "plante de patte" [plat 2, 4] (collision homonymique "plante" + patte" ?). Cf comm. 291 "Paume de la main".

[sapat pyé pu1 12] : désignation humoristique favorisée par la ressemblance formelle avec [pat] ? ([sapat] réfère d'ordinaire à une sorte de sandale).

[dwat pyé 6] < doigt de pied.

Données associées :

Les "griffes" : [zōg 4, 5, zōŋ pyé 1/zōg pyé 4, 17, zōg pat 3, grif 3, zòtèy 11, zòtèy pyé 13] (< les) ongles, < griffes, < (les) orteils.

"Jambe (?) de la poule" : [eósèt, not. 12] < chaussette.

B. Réun. (ALRé 314) "lé pàt". Quad. (MB) "pat".

850 Zèl (ailes)

A. La prosthèse est générale (< fr. (les) ailes). En 12, expression [dé zèl li] "ses deux ailes". Le verbe associé est [bat] (< battre). Survivances.

B. Réun. (ALRé 314) "lé zèl". Quad. (MB, LMPT) "zèl".

851 Zizye poul (gésier)

A. Nous ne nous étonnons pas de constater que les témoins disposent de deux désignations distinctes pour le gésier et le jabot (cf carte 847), organes pourtant rapprochés dans l'anatomie de la poule. En milieu paysan, il est naturel de ne pas confondre la "troisième poche digestive des oiseaux faisant suite au jabot" (LGRLF) et le jabot lui-même (seul le témoin 11 confond, semble-t-il, les deux organes en les désignant du même mot ; c'est ce que fait aussi le réun.).

Les femmes sont friandes de gésier de poule : dès le moment de la friture [dépi nã fri, not. 19], elles s'en emparent ainsi que du foie ; elles sont comme les chats (not. 3).

B. La carte offre un intérêt phonétique certain : on y repère les variantes [zizyé] et surtout [zizi 1, 3, 4, 5]. Cette variante [-zizi-] représente l'évolution régulière de -*ie(r)* en Basse Normandie. Elle est exactement homologue de celle que connaissent les verbes créoles [griji] et [dégriji] (antonyme) cités par Brasseur (1983) :

"GRIJI (V) 'foncer'

Ce mot se présente sous une forme dialectale normande. En effet, en Basse-Normandie, les infinitifs des verbes du premier groupe dont la désinence est précédée d'une palatale sont en -*i*. *Grigier* aboutit à *griger* ou *griji*. La première forme est rare : les deux autres sont très bien attestées en Normandie. *Griji*, qui a le même sens en normand qu'en créole, ne se rencontre pas ailleurs".

Brasseur ne cite pas la forme "zizi" dans son travail ; aussi ne nous est-il pas possible de savoir si l'évolution phonétique constatée pour le verbe s'étend également au substantif en Basse-Normandie, ou s'il s'agit d'une régularisation analogique post-normande. En haït., elle n'est observée que dans le Nord. Elle est également repérée en quad., mais pas en réun..

C. Vocabulaire associé (cf notices) :

[gòjèt 2] "œsophage" ?

[trip 6, 16] < tripe ; "intestins".

[fwa 2, 19] < foie.

[fréçi 6/frési 20/frésti 20] < fressure.

D. Réun. (ALRé 340) "le zézyé" (jabot). Quad. (LMPT) "zizi" (gésier).

852 Plim (plume)

A. Les correspondances phonétiques constatées entre l'étymon "plume" et les formes créoles sont tout à fait régulières :

[plim/plĩm 4, 6, 11/plum 6/plĩm 13/plĩm 5] : ± arrondissement de la voyelle, ± nasalisation régressive.

Il est à noter que [plim/var.] s'emploie également pour désigner les "poils" (cf comm. 274).

B. Vocabulaire associé :

[plimay 6] < plumage. La variante [plimaʒ] est citée comme synonyme de [plim] en 7.

[plimẽ 11/plimẽ 18] < plumer. Phonétique : nasalisation progressive.

[lapipi, not. 19] : nom donné aux petites plumes. Le mot s'emploie également à propos d'une maladie de la poule (cf comm. 854).

C. Réun. (ALRé 314) "lé plum, lé plim, lé plùm". Guad. (MB, LMPT) "plim ; plimé" (plume ; enlever les plumes).

853 Zetòk (racine d'une plume)

A. Cette entrée, ainsi que quelques autres, a été rajoutée dans la version définitive du questionnaire de l'ALHa, à la suite d'une mission d'assistance au projet de P. Brasseur, auteur de l'ALNo. Il s'agissait de voir si, dans un secteur comme celui du petit élevage domestique, l'héritage normand était particulièrement significatif. Il semble bien que ce soit parfois le cas (voir la contribution normande dans les commentaires précédents).

Les variantes [zètòk 2, 7, 8, 15/zètòk 5, 6, 8+, 16+, 19/zikòk 3/zòk 19] offrent une ressemblance phonétique et sémantique importante avec le mot normand "éto" (cité par Brasseur 1970 : "ce qui reste des plumes quand une poule est plumée"). La prosthèse est générale : < nd. "(les) étos". La variation consonantique [-t-/-k-] comme la présence en finale de la consonne non héréditaire [-k] est peut-être due à un phénomène de collision homonymique (étos + coq). Quant à la variation de la voyelle moyenne antérieure [-é-/-è-], nous l'avons signalée à maintes reprises. [zòk] représente un cas de réduction particulièrement important.

Autres lexèmes cités :

[ɛuk zèl 1, ɛuk plim 1/ɛuk plùm 16] < nd. "chouque" (non palatalisation de k).

[kwên 5] < couenne ?

B. Réun. ?. Guad. ?.

854 Lapipi (parasite de la poule) ; maladies

A. Le commentaire de la carte est compliqué par le fait que les témoins ne s'accordent pas toujours sur le contenu des désignations qu'ils utilisent. Nous examinerons donc les formes citées les unes à la suite des autres (certaines sont peut-être des variantes lexicales ayant le même référent), en précisant, à chaque fois que c'est possible, leur(s) valeur(s).

Le mot [lapipi] désigne pour les uns des parasites blancs qui se mettent dans les ailes (not. 12), et pour les autres (témoins 5, 11, 13 et 20) une maladie qui a des effets sur la langue des poules, ou encore une maladie qui empêche les poules de bien manger, qui les fait gonfler (3). Certains témoins encore assignent au mot une valeur autre que "parasite", sans toutefois préciser laquelle.

En réun., "nà là pipi" (la poule est prostrée) désigne parfois une maladie dont la poule est atteinte (coccidiose) et qui se traduit par "l'apparition sur le bout de la langue d'une extrémité cornée que l'on rend responsable de cette affection" (d'après la notice ALRé 315).

Ayant précisé les valeurs de la forme, nous pouvons ajouter, grâce à la comparaison avec le réun. "nà là pipi, nà là pépi" (ALRé 315), que l'étymon du mot haït. est la séquence "la pépie". La prosthèse est générale, et la voyelle antérieure systématiquement fermée.

- [nafyèb 1/lafyèb 5, 16, 17, 18/lafyèb 7] < la fièvre. Prosthèse. Maladie.
- [pyā 2, 10, 19] < pian : cf comm. 391. Maladie des poussins (not. 19).
- [pulpul 2, 6, 8, 13, 14, 15, 17, 18] < pou de poule. Le réun. offre la même forme phonétique. Parasites qui se mettent sur les poules lorsqu'elles couvent (not. 2, 13).
- [maḏsèy 3/lasèy 3] : origine inconnue. Valeur ?
- [lafrèl 3/lafwèl 3] : origine obscure. Maladie : "les poules pondent trop ; leur derrière fait de l'eau" (not. 3). Le témoin 19 fait allusion à une affection qui atteint le croupion des poules quand elles ont été couvertes par un [cāwā] (oiseau sp. : *Nyctibus griseus* ou *Pterodroma hasitata* in Nelson 1979).
- [larim 3, 4] < la rhume. La prosthèse en [la-] nous incite à penser que le genre du mot n'était peut-être pas fixé au XVII^e siècle (cf aussi comm. 381 [larim] "morve). Coryza. Cf carte 856.
- [légut 4] < les gouttes. Agglutination. Coryza ?
- [lawòg 5] < la rogue ? La poule a comme un rhume : on découvre la maladie en examinant les plumes ; la poule a une sorte de toux bruyante (not. 5). Coryza : voir carte 856.
- [grip 6] < grippe. Coryza (cf carte 856).
- [janèt 6, maladi janèt 8] : origine inconnue. Maladie qui fait baver les poules ; leur tête se tourne (not. 6).
- [maladi pyé cèc 8, 16] litt. "maladie pieds secs". L'affection se porte sous la partie intérieure des ailes ; on prend une petite aiguille, on perce ; du sang tout noir s'écoule (not. 8).
- [maladi piēō 12] < pichon ?
- [ḏeak 16/tyak 16/teap 17/teyak 19/teyak, not. 13] < ? : le témoin 13 met la forme en relation avec l'affection qui atteint la langue de la poule. Cf carte 856 où les formes désignent le coryza
- [pwēpè 8/pwēpwē 8] : origine obscure. Petits parasites blancs.
- [jòkma 13] : origine inconnue. La poule atteinte de cette affection se met à tourner sur elle-même et meurt (not. 13).
- [latèòk 7] : cf carte 856 [latèòk/teòk 7]. Coryza. Est peut-être une variante de [tyak/var.] (cf *supra*).

B. Réun. (ALRé 316) "là pul nà là grip, ~ lōrumā, ~ le rim, ~ là ràl, là pul là gēy lópréyō" (la poule a le coryza) ; "lé pud pul, lé pulpul ; lé pu d zwà" (parasites de la poule). Grad. (MB, LMPT) "pou poul" (parasite de la poule).

855 Yon poul kagou (une poule prostrée)

A. Le mot ne s'emploie apparemment pas souvent comme adjectif : le témoin 2 refuse catégoriquement l'entrée. En règle générale, il est employé comme expression prédicative [yi kagu, l ap kagu, m wè ò pul ki kagu, etc...]. En 5, il est substantivé : [u fō ò ti kagu] litt. "tu fais une petite prostration" (?). Valdman *et al.* 1981 mentionne l'adjectif "kagou" avec le sens "triste, abattu".

Le réun. offre le même emploi : "lé kagu" (elle est prostrée). Il s'agit d'une survivance (< cagou : maladif ; FEW II, 1).

Commentaires : "Elle se traîne à terre, elle "bat" à terre" (not. 5). "La poule en question, c'est la fièvre qu'elle a dans le sang ; quand tu la vois qui est ainsi prostrée" (not. 12). "Elle est prostrée : (c'est la maladie) janette qui est dans son corps" (not. 6).

B. Réun. (ALRé 315) "nà là pipi, na là pépi, lé kàgu (pts 21, 25), lé âtà, nà là krāp, etc." ((la poule) est prostrée). Guad. (MB, LMPT) "kagou" (épuisé, à bout de forces).

856 Le coryza de la poule

A. La majorité des formes figurent également sur la carte 854 ; elles font l'objet d'un commentaire.

[latɛ̀òk/tɛ̀òk 7] pourraient être des variantes à prosthèse de [tɛ̀ak/tɛ̀yak/tʰak] (variation [-o-/-a-]).

B. Réun. (ALRé 316) "nà là grip, gēy là grip, nà lópréyō" ((la poule) a le coryza).

858 Yon blan (un blanc d'œuf)

A. La forme du substantif est variable : [blā/blāɛ 1, 2, 3, blā zé/blā zɛ́/blā a zé 4] < blanc, blanche. Les variantes longues [blāɛ] sont localisées dans le Nord où elles alternent avec une forme courte (variation inhérente). L'ordre des constituants est curieusement inversé en 16 [zɛ́ blā] (notice). Il est à noter que l'adjectif apparaît également sous deux formes.

Les différentes parties de l'œuf : "L'œuf a plusieurs parties ; il a une écale ou coquille ; il a un voile blanc ; il a un blanc, il a un jaune ; il a un germe qui fait que la poule fait éclore" (notice 3).

B. Réun. ?. Guad. ?.

859 Yon jòn (jaune d'œuf)

A. Les formes sont les suivantes : [jòn/jòn, jòn a zé 3, 4, jòn zé/jòn zé] < jaune d'œuf. Nous notons la variation de la voyelle moyenne postérieure et l'apparition de "génitifs possessifs" dans le Nord. Le témoin 16 mentionne deux constructions : [jòn zé a, zɛ́ jòn nā].

Quelques témoins usent du substantif [wuj 3, 8, 18] < rouge.

B. Réun. ?. Guad. ?.

860 Le germe de l'œuf

A. Les formes les plus courantes [jèm, jèm zé] sont issues du mot français "germe". Le témoin 8 propose spontanément [filay, filay zé] < filage. Néologisme. Le témoin 6 mentionne [blāɛ, ti glè blāɛ] (< blanche, petite glaire blanche), alors que sur la carte 858, il use de la forme courte [blā].

Plusieurs témoins insistent sur le fait qu'avant de consommer l'œuf, il faut en retirer le germe ; sinon, il "sent fort" : [sāti kri not. 2, 7, sāti di not. 11].

B. Réun. ?. Guad. ?.

861 Kale (faire éclore)

A. Le verbe signifie également "éclore" (cf notice 20, litt. "Des œufs qui n'éclosent pas, c'est des œufs couvés ; ceux qui éclosent, ils font des poussins). Sur la carte, le verbe est employé absolument [pul la kalé 2], ou avec un complément [i kalé ti pul yó 5, li kal ò zé 16] (à noter en 16 la forme tronquée du verbe). Il peut alterner avec le verbe issu de "faire" [li fè pitit yó 6], ou bien être combiné à ce même verbe : [kalé fè ti pul] litt. "faire éclore+faire des poussins". Le verbe [kalé] offre également l'acception "éplucher" (cf comm. 912).

L'étymologie est claire : le verbe [kalé] est issu du français "écaler" ("dépouiller de son écale", LGRLF), de la même façon que [kal] (cf par exemple carte 858, not. 3) est issu de "écale" (cf *in* comm. 732 le substantif [kal bwa]). Il existe des synonymes [kókiy] (< coquille ; carte 858, not. 3), [gwó pó] (< grosse peau ; carte 863, not. 15). Survivances.

B. Remarque annexe : en notice 1, nous remarquons l'usage du marqueur aspectuel [fèrāk] < "(ne) faire rien que de" ; en créole, ce tour permet de marquer la "proximité d'après" ("Dès l'instant où elle vient de faire éclore, elle est méchante avec toutes les bêtes et même avec toi aussi"). Ce marqueur apparaît sous une forme phonique légèrement différente sur la carte 863, not. 3 : [zé a fèrèk pōn, zé a tu éó] "l'œuf vient d'être pondu, l'œuf est tout chaud".

C. Réun. ? Guad. (MB) "kal/zékal" (coquille, carapace).

862 Ze de jòn (œuf avec deux jaunes)

La question laisse bon nombre de témoins perplexes : ils ne répondent pas ou refusent la forme de l'entrée. Certains soulignent la rareté du phénomène (not. 7, 20), ou son inexistence (14, 19).

[dé jèm 5, 7, zé dé jèm 16] "œuf à deux germes".

[ō zé gē dé jòn 7, zé dé jòn 12] litt. "un œuf (qui) a deux jaunes, œuf (à) deux jaunes".

[marasa 6/ma:sa 15, zé marasa 20] "œufs jumeaux". L'origine de ce mot est probablement africaine (cf. comm. 1127).

863 Ze mòl (œuf sans coquille)

L'adjectif apparaît sous la forme [mòl] (< mol), y compris quand il est utilisé comme expression prédicative (pts 3, 6 [zé sa a mòl], 14 [zé l mòl], 20 [li mòl]). En tant que prédicat, il est attesté une fois sous la forme [mu] (voir point 3, variation inhérente).

Quelques témoins maintiennent dans le mot issu du français "(les) œufs" une voyelle antérieure arrondie ou intermédiaire : [zɛ̃ 6, 16, 18/zɛ̃ 2, 19].

On ne donne pas l'œuf sans coquille à couvrir (not. 12). Pour certains témoins, le tour est employé à propos de l'œuf qui vient tout juste d'être pondu (notices 3, 20).

864 Fo ze (faux œuf)

Les données sont lacunaires : refus de l'entrée en 1, 2, 14, 17, 18, absence de réponse en 4, 8, 9, 13, 15, 20, acceptation de la forme mentionnée par l'enquêteur en 5, 6, 7, 12, 16, 19.

Seuls les témoins 3, 10, 11 citent spontanément la forme [fó zɛ̃/fó zé] < faux œufs. L'absence de la consonne finale de l'étymon (en l'occurrence [-f]) indique que le tour a été acquis à partir d'une séquence mise au pluriel.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser un "faux œuf" : on laisse un œuf dans le nid pour inciter la poule à pondre (not. 1, 2, 16). L'œuf peut être un œuf de pintade : la poule fait alors éclore l'œuf en question (not. 8). Un témoin dit qu'on peut utiliser une pierre blanche cf 14). Pour le témoin 18, la poule ne pondra pas sur le faux œuf ; c'est qu'elle reconnaît ses propres œufs (notice : [li kɔ̃n zé pa l]).

865 La poule hérisse ses plumes pour protéger ses poussins

La poule hérisse ses plumes pour différentes raisons : pour protéger ses petits (not. 1, 8, 11, 16), pour échapper au vautour (not. 2), parce qu'elle a envie de voler (not. 12). Le hérissage est parfois associé à l'ouverture des ailes, appelée [uvè zèl] (en not. 18), et au vent créé par leur battement [vã y ap fè 12].

[mɔ̃tɛ plim/mɔ̃tɛ zèl] < monter les plumes, ~ les ailes.

[lévé plim 10, 14, 15, 16, 20] < lever les plumes.

[drésé plim 10] < dresser les plumes.

[kãpé plim 12] < camper les plumes.

[gɔ̃flé, gɔ̃flé kw ɛ̃a y, gɔ̃flé tut kò, gɔ̃flé kò] < gonfler, gonfler le cou, gonfler le corps.

[fè plim 5, fè plim ni frizé 7] < faire les plumes, faire les plumes friser.

Comportements liés :

[uvè zèl 8/uvri zèl 17] < ouvrir les ailes (deux bases verbales).

[lévé zèl 14, lévé tut zèl 12] < lever les ailes.

[yé rasãblé pitit ló ãba zé yó 11] "Elles rassemblent tous les poussins sous les œufs" (à noter l'allomorphe, rare, du pronom personnel 3 SG [yé], et la puissante assimilation qui s'exerce au niveau du déterminant : [la yó] > [ló] ; voir aussi carte 866, not. 12 [ti pul ló]).

En notice 8, présence d'une série verbale : [li prã tut pi(t)it yó fèmẽ ãba zèl li, not. 8] ([prã ...fèmẽ] "prendre ... enfermer...").

[l vólé su ^u, not. 16] "elle vole sur toi".

[wi li mové, i ta vólé prã mun nã, not. 12] "Oui elle est méchante ; elle volerait sur la personne" (verbe composé).

866 Cri de la poule pour appeler ses poussins

Les témoins ont cité différentes onomatopées ; en 1 des clics du larynx imitent le gloussement de la poule.

L'onomatopée la plus employée est [kitkitkit 3, 5, 15, 18, kitkitkitkit 6, 7, 10, 19, 20, kitkitkitkitkit 16]. La voyelle peut changer : [è] au point 12, [ò] en 17. En 2 et 8, les témoins emploient une variante comportant une liquide.

Le verbe associé est selon le cas [fè 2, 12, 19] < faire, [di 5, 7] < dire, [rélé 15, 18, 20] < héler, [kriyé, not. 11] < crier.

Pour appeler les poules, on dit [klu:] (not. 6).

867 Kodase, kakaye (caqueter)

A. Cette carte complète la carte 837 dans la mesure où y figurent des formes nouvelles, non représentées sur cette dernière.

La poule caquette quand elle vient de pondre (5, 15), pour appeler ses petits (10, 15), pour écarter le vautour (19).

[kadasé/kódasé/kòdasé/kudasé/kadaæé] < nd. "codaquer", "codecéquer" ; cf carte 837. La variation [s/ɛ] est plus répandue à l'initiale qu'en syllabe finale (cf [sōjé/ɛōjé] carte 548).

[kakayé, kakadé 16] < cacailer ; voir comm. 837.

[ɛāté, ɛāté zé] : cf carte 837.

[fè bri 19] < faire du bruit.

[rélé 12] < héler. Traitement "normand" de l'initiale.

[klóté 10, klóké 18] < nd. "cloquer". D'une poule qui veut couvrir, on dit en effet qu'elle "cloque", en normand (d'après Brasseur 1970). Variation du point d'articulation [-k-/-t-]. La forme haït. [klóké] paraît représenter un traitement normanno-picard (non palatalisation de *k*), alors que le guad. (MB) "kloché" (marcher en gloussant) offre au contraire une telle palatalisation (traitement "français").

B. Réun. (ALRé 311) "kākáy, kākáyé, ɛāt, kràké". Guad. (MB) "klòché" (marcher en gloussant ; d'une poule qui couve).

868 Poul la ap "benyen" (s'ébattre dans la poussière)

Les formes les plus citées sont issues du verbe français "se baigner". En créole, la caractéristique réfléchi du verbe n'est pas formellement marqué.

[bēyē/bēyē/bēyē/bē(y)ē/bēē] : le groupe [nj] se simplifie en [y] ; une assimilation de nasalité s'étend aux deux voyelles. Un hiatus est observé.

[katiyé] < carteler. Cf carte 839 : sens "gratter le sol". Il s'agit peut-être pour la poule de préparer un espace dans la poussière, en vue de prendre le "bain"

[vayé]. Cf carte 839, sens "gratter le sol". Etymon normand plausible : "vaner".

869 Zwa (oie) ; jars

A. La prosthèse est générale : [zwa/ʒwa] < (les) oies. Le nom du mâle est ici formé par antéposition du mot [mal] (< "mâle") au nom de la femelle. Mais cette dernière est appelée [fémèl zwa] en 19, où [zwa] semble avoir, de ce fait, la valeur d'un terme générique.

Le trait d'antéposition de [mal] à un nom d'animal se retrouve dans tous les créoles de l'Océan Indien et apparaît également dans la ZAC (mart.) ; il est bien attesté sous une forme exactement identique, dans l'Ouest (angev. "ein male lapin"), d'après RC (1992a : 149 (ALRo) et 1974 : 797). Survivance.

L'animal semble relativement mal connu (cf les refus d'entrée, les points d'interrogation et les notices). En 2, le mot réfère à un poisson. Différents témoins

semblent confondre le jars et le paon [pā] (12, 13), ou du moins associent dans leur énonciation les deux désignations (17, 19).

B. Réun. (ALRé 308) "ē zwá, ēn fémèl zwá:" (oie) ; "ǎ màl zwá:" (jars). Guad. (LMPT) "zwa".

871 Pijon (pigeon)

Nous avons adopté pour cette question, et pour quelques-unes des questions suivantes, le principe qui consiste à ne pas cartographier les données, mais à les présenter sous forme de texte, dans le cas où ne se dégage pas une variation importante entre les mots recueillis. Les numéros de points d'enquête suivent la variante citée. Quand les formes présentent une différence minime, elles sont citées les unes à la suite des autres et séparées par un point-virgule. Les abréviations utilisées ont la valeur qu'elles ont sur les cartes (ainsi le signe "+" après un mot indique que la donnée suggérée par l'enquêteur est confirmée par le témoin ; le signe "-" après un mot signale un refus de la donnée suggérée ou de l'entrée, notée E).

A. Variantes :

pijō : 1, 2, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 ; pijō̄ : 7, 13

tsi pijō̄ : 3

kōpè pijō̄ : 13

B. Réun. (RC 1974 : 74) "pizō". Guad. (MB) "pijō".

872 Kanna (canard)

A. Variantes :

kana : 1, 2, 5 (TH), 6, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 19, 20 ; kãna : 1, 12, 13 ; kãna : 3, 4, 5 (TF), 18

kana du/kana mawō (domestique/sauvage) : 8

kãna mawō : 12, 13-

B. Ethnographie/contextes :

2 : "Ce qu'on garde devant la porte" : [pijō a pētad avèk kana].

3 : [sy ↘ ò mun kōn najé kv ò kãna u mèt prã kãntè] litt. "si qqn sait nager comme un canard, tu peux prendre une embarcation de fortune".

8 : [gē mawō ā, gē du wi].

11 : [gē yun ki rélé "kan" ; é fémèl la] (cane).

16 : [sé dó kana] (ça doit être le canard).

18 : [kãna plōjō] (canard plongeur : *Oxyura jamaicensis* in Nelson 1979).

C. Nous remarquons que la plupart des variantes n'offrent pas d'assimilation de nasalité (pourtant très fréquente, par ailleurs). L'opposition [du/mawō] est employée pour d'autres animaux (cf. comm. 878 "Pintade" et comm. 1882 "Animal domestique"). Elle est parallèle à celle qu'offre le français (domestique/sauvage). Les autres créoles semblent l'ignorer, alors même qu'ils possèdent le mot "marō" (terme du vocabulaire des Isles ; voir RC 1974 : 616).

D. Réun. (RC 1074 : 75) "kana:^r". Guad. (MB) "kana", (LMPT) "kanna".

873 Ti kanna (caneton)

A. Variantes :

tsi kana : 1, 2, 6, 12+, 13, 19 ; tsi kãna : 3, 4 ; ti kana : 5+, 7, 14, 15, 16 ; tsi kana : 20 ; ti kãna : 18 ; ti kãna : 10

ti kana du : 8

ti pusē : 5

kanō : 11

pitit kãna : 12

ti pitit kana : 13

kana : 17

ti pusē : 5 (est employé pour les poules et les canards).

B. En réun. "les petits des divers volatiles sont toujours nommés "ti..." : "ti kana:^r" "caneton" (RC 1974 : 75).

Il est possible que [kanō 11] soit issu de "caneton" (+ réduction phonétique). La voyelle finale n'étant jamais nasalisée, on imagine mal une évolution du type [kanã] > [kanō].

C. Réun. "ti kana:^r". Guad. ?.

874 Lapen (lapin)

A. Variantes :

lapē : 1, 2, 4, 5, 6+, 8, 10, 11+, 13+, 14, 16, 17, 18, 19, 20 ; lapē : 3, 7

latē : 15

B. En 3, le lapin est présenté comme un animal "voleur" qui s'attaque aux tiges des plants de patate douce et aux tiges des plantes à fleurs : [lapē : bèt mal'uk, sa vòlò ; tsi lapē mājé bwa patat, yi mājé bwa flè, tut ti flè].

C. Réun. (RC 1974 : 75) "lapē". Guad. (MB, LMPT) "lapen".

875 Kochon din (cochon d'Inde)

A. Variantes :

kóεō dēg : 1, 4, 6, 10 ; kòεō dēg : 5+, 14 ; kóεō dēn : 2+, 19, 20 ; kòεō dēg : 3 ; kóεō dēn : 7 ; kóεō dēg : 8, 15 ; kóεō dēd : 11 ; kōεō dēg : 16 ; kòεō dēn : 17 ; kòεō dē(ŋ) : 18

kóεō din mawō : 12

ti kòεō dēŋ : 13 ; ti kòεō dēn : 13

E : 5-

B. Les variantes sont extrêmement nombreuses : la variation affecte les deux éléments du composé ; elle porte sur la voyelle moyenne postérieure ([-ó-/-ò-]), parfois nasalisée (pt 16) du premier constituant ; la finale de "d'Inde" connaît diverses restructurations (nasale vélaire/orale vélaire/nasale dentale). Le point 11 fait exception (pas de changement phonétique).

C. Réunion (RC 1974 : 75) "kóbay". Guad. (LMPT) "radenn". Chaque créole offre un emploi distinct.

876 Kodenn (dindon) ; dinde

A. La majorité des témoins se contentent d'énoncer une forme unique qui semble pouvoir s'employer indistinctement pour le mâle comme pour la femelle et donc avoir le statut de terme générique. En 12 cependant, est précisé le nom de la dinde [fémèl kóðēn] et en 13, celui du dindon [mal kóðēn], puis de la mère dinde [māmā dēn]. Dans les trois cas, le classificateur est antéposé (cf comm. 869).

Le terme générique se présente sous de nombreuses variantes : [kóðēn/kòðēn/kodēn/kódèn/kóðēŋ/kòðēŋ/kòðēŋ/kudē/kóðin/etc.]. L'étymon est évidemment "co(q) d'Inde". D'après LGRLF, c'est avec "poule d'Inde", le nom donné au XVIe-XVe à la pintade, originaire d'Abysinie, et appliqué (1532) au dindon, que les Espagnols découvrent au Mexique en 1519. RC (1974 : 731) renvoie, à propos du réun. "kódèn" ou "tas kódèn" (tache de rousseur) au FEW IV, 630, b ("coq d'Inde" = mâle de la pintade), ainsi qu'aux dialectes de l'Ouest français ("coq d'Inde" : dindon ; "Mons codaine DI, rouchi codin, flandr. codaine, pik. boul. art. Dém. codin, Bray codinne, kan, centr. berr. Allier, codinde.").

Les principaux changements phonétiques entraînent la variation de la voyelle moyenne postérieure [ò/ó/ø], la dénasalisation de la seconde voyelle, la vélarisation ou la chute de la consonne nasale finale.

Nous ignorons si la variante [dēn], de distribution très réduite (pts 13 et 15) est issue de "coq d'Inde" (par aphérèse), ou si elle procède de "dinde" (mot lui-même issu de "coq d'Inde", "poule d'Inde").

[kóðēn mawō 12] "dindon sauvage".

Cf. comm. 267 (Taches de rousseur").

B. Réun. (ALRé 308) "ē mal dēn, ē dēdō" (un dindon) ; "ēn dēn" (une dinde). Guad. (MB) "kodèn" (dindon, dinde) ; (LMPT) "kodenn".

877 Woulong (mangouste)

A. Plusieurs désignations permettent de référer à ce petit mammifère carnivore, qui infeste à l'heure actuelle toutes les campagnes, et dont on entend parfois dire en Haïti qu'il a été au départ introduit dans le Nord, en vue de la dératisation, par l'occupation américaine. C'est peu vraisemblable : les différents points d'enquête livrent des formes qui ne doivent rien à l'anglais et qui indiquent que l'animal était probablement connu de longue date. Elles font l'objet de variations phonétiques ou morpho-phonétiques importantes :

[māglus/bāgus/māgus/māgus/gus/māguya/māguyā 13/māguyā 13] < mangouste. En 12, le mot désigne un oiseau non identifié. Deux des formes phonétiques sont attestées en guad.

[zagudi 1, 6, 7] : étymon obscur. Cette variante n'est représentée que dans le Nord. Origine africaine possible.

[wulō 4/wulōg 10/wulō 12/wulōŋ 11/wulōŋ 12/mulōg 17/rulōŋ 19, lōn 15] : étymon obscur.

B. Réun. ?. Guad. (MB) "manglous" ; (LMPT) "gous, manglous".

878 Pentad (pintade)

A. Une même forme (à la voyelle nasale près) est attestée partout. Elle est issue du mot français "pintade". Survivance.

Le témoin 8 oppose la "pintade domestique" [pētad du] (< doux) à la "pintade sauvage" [pētad mawō] (voir aussi en 12). Cette opposition est également mentionnée à propos d'autres animaux (cf comm. 872, 1822, 1877, 1882).

[mawō] : le mot fait partie, comme l'indique RC (1974 : 616, 617), du vocabulaire des Isles. "Le terme qui s'applique à l'origine aux esclaves fugitifs est employé pour désigner aussi bien des animaux domestiques devenus "sauvages" [...], que des plantes non cultivées qui rappellent par leurs caractères des espèces utiles [...]. Le mot peut également qualifier des activités clandestines ou frauduleuses" (RC *ibid.*). De tels emplois sont également attestés en haïtien.

Vocabulaire associé : le témoin 7 signale l'usage du mot [pētadó] pour désigner l'animal issu du croisement d'une poule et d'une pintade mâle. L'étymon est le terme français "pintadeau" (petit de la pintade). Néologisme (changement de référent).

B. Réun. (ALRé 308) "ēn pētād". Guad. (MB) "pentad".

NOURRITURE ET BOISSONS

879 Achte yon "goud" manje pou mwen (une "gourde" de nourriture)

Précisons que "gourde" désigne l'unité de monnaie haïtienne (dans les années quatre-vingt, la gourde équivalait à peu près au cinquième d'un dollar américain).

Plusieurs témoins s'en sont tenus à une réponse très peu explicite : [mājé/mājé] (< manger), "nourriture" ; [ō ti mājé 18] "un peu de nourriture", [ō ti nuritsi 3] ; [ō pla: mājé 16] "un plat de nourriture".

[ō gud mājé 1, 10, 14] "une gourde de nourriture"

[ō gud mājé lóbèy 4, ō ti mājé lóbèy] : cette forme [lòbèy] figure sur différentes cartes du champ idéologique II : cartes 620 [bā lòbèy] "tapage" et 621 [lòbèy] "altercation, dispute". L'étymon paraît être la séquence française "l'auberge".

880 Bouch li ap "fè dlo" (saliver)

A. [kulé dló 2] < couler de l'eau.

[kulé bavé 2] < couler de la bave

[kuri dló 6, 8, 11, 12, 15, 17, 18, 19] < courir de l'eau

[bue mwē dló 5] < (est) de l'eau : le réun. offre un tour voisin "sō bue lē ā ló".

[fè dló 4+, 7, 10, 12+, 14, 16] < faire de l'eau : le réun. a l'emploi proche "sō bue i fè d ló"

[plē dyó 3] < plein d'eau (à noter le remplacement de la liquide par un glide).

[gē dló 7] < gagner de l'eau.

[bavé 10, 16] < baver.

En notice 15 : "(Le) nez hume, (la) bouche salive, (la) nourriture lui donne de l'appétit". Nous remarquons l'absence de déterminant dans cet énoncé.

Cf également comm. 17 (compléments).

B. Réunion. (ALRé 317) "sō buε i fè d ló, ~ i bāv, ~ lé ā ló, ~ lé ā pāt, ló i vyē dā là buε, etc.

881 Grangozye, aloufa (glouton, goinfre)

A. Cette carte offre un grand intérêt étymologique.

[grā gulu 1, gulu 1, gulfa 5, alufa 2, 3, 7, 10] : le réunion. offre "gulipyà, guláf, gulú, gulàpyà". La notice 319 de l'ALRé fait référence au "FEW, IV, 307 sqq. où l'on trouve *gouillafre, gouillafe, goulafe, goulifre, goulipiat* ... (p. 318 b) (gula, a. fr. goule)".

RC (1974 : 781) renvoie, à propos des mots réunion. "gulaf" et "gulapya" (goinfre) au FEW IV, 318, b. Il note que les deux mots étaient en usage à Maurice au XIXe siècle.

La variante [gulfa 5] semble être due à une métathèse de "goulafe". Les formes [alufa] paraissent provenir d'une métathèse combinée à un changement à l'initiale opérant à partir de l'étymon "(g)oulafe". Il est à noter que les formes offrant un changement phonétique limité sont attestées dans le Nord : ainsi [gulu] (apocope). (Un étymon "gulu" ne semble pas plausible : étant données les correspondances phonétiques entre français et créole, on aurait eu [guli], non attesté à notre connaissance). Survivance. Des formes de même origine sont attestées en guad.

[saʃ 1, saf 2, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 19, 20] : ce lexème est également attesté en réunion. : "sâf" (pts 35, 35, 34, 39 de l'ALRé). La notice de l'ALRé cite à son propos le "moyen bas allemand *schaffer*, celui qui est invité à une fête, d'où : "qui se précipite avidement sur la nourriture, glouton" (cf FEW, XVII, 27 a)". Survivance. Le témoin 19 énonce une forme [safrité] qui est un néologisme (dérivé verbal en [-té]).

[afré 3/afʃé 4, 10/afré 8, 16, 19] < affreux ?

[gumā 10, 11, 14, 19] < gourmand. Cet emploi se trouve également en réunion.

[gumādiz 3/lagumādiz 12] < (la) gourmandise. Néologisme créole : le mot s'emploie comme expression prédicative.

[lavaris 12] < l'avarice. Néologisme (changement de statut grammatical).

[visyé 8, 11] < vicieux. Néologisme de sens.

[vóras 10] < vorace. Survivance. L'ALRé offre une forme voisine.

[valpa 6] : il est possible que cette forme soit un congloméré (< "qui n'avale pas").

[(ā)nāfā 2] : étymologie peu claire : < en enfant ?

Enfin nous repérons une série de composés construits à l'aide de l'adjectif [grā] :

[grā gòjé 1 ; grā mājé 2, 20 ; grā vāt 2 ; grā mèjè 2 ; grā gòzyé 10/grā gózyé 11, 14+, 17/gā gózyé 18 ; grā valàèr 15 ; grā alufa 15+] ; grā vi 8, 15] < grand(e) gorgée ; ~ mangeur ; ~ ventre ; ~ ? ; ~ gosier ; ~ avaleur ; grand goulaffe ; ~ envie (?).

Métaphores :

[kóεō 6, ō jēn kóεō 8, kóεō nā pak] < cochon

[εwal gri 6] "cheval gris". Nous comprenons mal la logique de la comparaison.

Expression figée : [mun ki gē dā nā gòj 17, i gē dā nā gòy, not. 1] "{personne qui, il} a des dents dans la gorge".

B. Il n'est pas toujours possible de savoir si les mots recueillis peuvent s'employer comme substantifs : quand c'est le cas, ils sont précédés du déterminant [ō] "un", comme dans les expressions [ō gulfa 5 ; ō grā gózyé 11 ; ō grā alufa 15+]. De même on ne sait pas toujours s'ils peuvent être utilisés comme adjectifs, comme dans les tours suivants : [mun alufa 7, mun grā vi 15, mun gumā 14, mun saf 14, mun grā

gózyé 14]. La majorité de ces mots s'emploient de toute évidence comme expressions prédicatives.

C. Réun. (ALRé 319) "gulipyà, guláf, vóràs, gwěf, sáf, gu:fmā, etc.". Guad. (MB) "agoulou, agoulou gran fal" (glouton); (LMPT) "agoulou, agoulou-granfai, etc.".

882 Vant li plen (il est rassasié)

A. Variantes

vāt a y plē : 1 ; vāt ā m plē : 3 ; vāt li plē : 2, 4, 6, 7, 8, 11, 14, 15, 17, 18, 19, 20

vāt (l)i trò plē : 10

vāt mun nā plē : 5

vāt u t plē : 12 ; vāt li k plē : 16

vāt Mésyè plē : 10

B. Commentaires :

1 : [u di l prā u di sé kóεō i yé].

3 : [m pa kapab ākò ; m pa kapab ākò mèm ; lè sa la i kucé ó dó l ap pózé].

10 : [i rivé nā gòjé u].

18 : [vāt li k pa prā ākò].

19 : [li satisfè ; vāt li plē : mun sa pa mājé āpil, li pa saf].

C. Les réponses sont homogènes : elles équivalent au tour français "Son ventre est plein".

D. Réun. (RC 1974 : 77) "ragulé" (rassasier) ; "mwě lé ragulé" (je suis rassasié au point d'en être écœuré). "sō vāt lé plē" est tout à fait attestable (RC). Guad. (LMPT) "rasazyé, angwé".

883 Il a un grand estomac

A. Les témoins emploient généralement la variante courte [gē/gē] du verbe issu de "gagner" et signifiant "avoir". L'adjectif est tantôt [bō] (< bon), [gwó] (< gros), tantôt [grā] (< grand).

[bō vāt 1, 3, 4, 10, 14, 16, 17/bō vātr a y 5] : la forme collectée en 5 offre, en combinaison avec le génitif possessif, une consonne [r] habituellement latente.

[grā vātrēz 15] : nous hésitons entre les étymons "ventre" et "ventrée". La forme est, quoi qu'il en soit, néologique (dérivé en [-ēz]).

[grā varèz 15] < grande vareuse.

[gwó vāt 2, 6, 8] < gros ventre.

[gwó trip 6] < tripe.

[gwó bóyó 6] < boyau.

[gwó pòtray 11] < poitrail.

[gwó lèstóma(k) 11] < l'estomac.

D'autres tours sont également mentionnés : [vāt li sal 12] litt. "son ventre est sale";

[vāt u k laj 20] litt. "ton ventre qui est large".

En 7 figure un lexème [nèf] dont nous ne retrouvons pas l'étymon (< neuf ?).

B. Réun. (ALRé 319) "li nà ã grā vāt, ~ grā lèstómá, ~ grā trip, sō pās lé lōŋ, etc." (il a un grand estomac). Guad. ?.

884 Lasibab (restes de nourriture)

A. [rès 1, 4, 10, 14, 15, 17+, 19, ti rès 5, 7, 8, 11, 18, dènyé rès 11] < reste, petit reste, dernier reste. Cf réun. "lé rès". Les formes haït. n'offrent pas de prosthèse, contrairement à ce qui est observé en guad.

[rèstā 11] < restant. Cf réun. "le rèstā" et guad.

[ti ka 2] < écale. Cf carte 732 et 861.

[mòsò 2, 5, 6, 7, 16, 17, ti mòsò 15] < morceau, petit morceau. Classificateur.

[èpé 6] < un peu.

[ti bò 6] < un petit bord.

[ribab 2, lasibab 2/lasibab 5+, 15, 16/lasúbab 10+, ti lasibab 7+, ti bab 5/ti baŷ 14, larèsbab 15+] : nous avons, peut-être à tort, regroupé ces formes qui offrent toutes le même segment final. L'étymologie n'est pas claire : < fr. "barbe" ? "là sur (la) barbe" ? L'emploi n'est pas retrouvé dans d'autres créoles. Néologisme par métaphore ? [lasibab] a la valeur "ramasseur de restes" en 19 (cf notice).

[salib 3] < salive ? Métathèse de [lasib(ab)] ?

[ō titiyē mājé 20] : le découpage n'est peut-être pas adéquat : [ō ti tiyē mājé] ? Origine inconnue.

B. Réun. (ALRé 320) "lé rès, le rèstā, le mūŋ". Guad. (LMPT) "rèstan, larès".

885 Vale (avalier)

A. A une exception près (pt 4), les formes les plus courantes, issues du terme français "avalier", offrent une aphérèse.

Les autres variantes lexicales se concentrent au point 2 :

[buré] < bourrer ? ; [tiflé] < siffler ? ; [ãgòjé] < s'engorger (ce mot qui est glosé comme rare par LGRLF signifie "se remplir la gorge de (qqch.)").

Nous trouvons en 6 l'expression [li désān nã gòjé l] "faire descendre (qqch.) dans sa gorge".

Onomatopée associée au fait d'avaler : [v "gut" ! v valé l ! 19].

B. Réun. (ALRé 320) "li āvāi, li àvāi". Guad. (LMPT) "valé".

886 Labouyi a "fad" (fade)

A. Il semble que la fadeur soit associée, au moins pour quelques témoins (not. 5, 7, 15), au manque de sel : ils emploient d'ailleurs le tour [fad dūsèl 5/fad sèl 7, 15]. D'autres témoins emploient [fad] en cas de manque de sucre (cf notices 19 et 20). L'énoncé illustrant l'entrée oriente parfois les réponses vers le pôle "non sucré" de "fade".

[pa gu 1, 6, 8, 10, 12, 15, 19] < pas goût. Cf réun. "là pwēn gu".

[pa gē gu 11/pa gē gu 12/pa gā gu 18] < pas gagner goût. Nous notons la variation du verbe (formes courtes).

[māké gu 3] < manquer de goût.

[pa nā gu m 10] < pas dans/à mon goût.

[sā gu 17, sā gu 19] < sans goût. Cf réun. "sā gu" et guad.

[pa du 4/pa dus 8, 18] < pas doux(ce) ; "pas sucré".

[pa bō 15, 19] < pas bon.

[māké bō 6] < manquer bon.

[māké sik] < manquer (de) sucre.

[pa kòdjòm 6] < pas corps ? Cette expression signifie également "pas en bonne forme physique".

[pa préparé bē 20] < pas préparé bien. A noter la place de l'adverbe et la réduction dont il fait l'objet.

[pa āfòm 20] < pas en forme.

[brak 6] : cf comm. 893.

[fad 1+, 3, 12+, 14, 18, ò jã fad 11] < fade, un genre fade.

[gō ò gu fad 16] < gagner un goût fade

[frèt 11, 16] < frèt (cf comm. 79 A : trace d'une prononciation ancienne en français).

La fadeur est associée à la sensation de froid : [gō ɛ ò gu frèt nã buɛ v 11] < gagner un goût froid.

B. Réun. (ALRé 321) "fād, là pwēn gu, pā byē sezónē, sā gu, plāt, etc.". Guad. (MB) "wad/awad" (fade, doux, n'a pas de goût) ; (LMPT) "awad, sangou, sansèl".

887 Rabi (insuffisamment cuit)

A. [pa kit 3, 7/pa tɛwīt 4/pa kwit 1, 5, 6, 8, 11] < pas cuit. Le désarrondissement n'est pas général ; assibilation ; réduction.

[māké kwit 2/māké kʷit 15] < manquer cuit.

[māké tufé 8] < manquer étouffé.

[pa fin kʷit 15] < pas fini cuit.

[rabi 1, 2, 3, 4, 5, 7+, 8+, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18+, 19, 20] : l'étymologie n'est pas claire. Le mot ne semble pas attesté dans d'autres créoles.

[tu kri 2, 7, kri 6, 8] < cru (+désarrondissement). Cf réun. *infra*.

[trāpé 8, 10, 12, 20] < tremper.

[rèd 5, 17, 18] < raide. Cf réun. *infra*.

[paεimā 14, 20/paεémā 19]: étymon obscur (< parchemin ?). Valdman 1981 *et al.* cite le verbe "pachiman" (gâcher, bâcler).

B. Réun. (ALRé 322) "lé ākò:ʳ rèd, lé pa kwi, lé pa byē kwi, lé mólé, lé ākò:ʳ dzi:ʳ, lé éodé, lé ākò:ʳ kri, etc...". Guad. ?.

888 Mayi moulen "dlo lolo" (aqueux)

A. Il n'est pas toujours facile de préciser l'emploi des termes recueillis (substantifs et/ou expressions prédicatives).

[dlò lòlòt 2/dlò lóló 7+, 8, 10, 14, 15, 16, 20, dyó pólóló 3/djó pólóló 3] < de l'eau. Les formes 2, 7, 20 sont employées comme substantifs. Expressions prédicatives en 8, 11, 14, 16. Harmonie vocalique.

[dlò pās/dlò pōs 2] < de l'eau éponge ? (subst.). Cf réun. "ā pōz" (aqueux).

[[i, li...] dló 1, 10, 11, 16, 17] < de l'eau. Expression prédicative. Cf en réun. "ā ló" (aqueux). Voir également les tours haït. [ō baay dló 19, ō baay dló mu 19] "un truc aqueux, un truc aqueux mou".

[[l, li...] pat 6, 15 ; li kwit pat 8] < pâte

[ō dló pat 8] < de l'eau pâte. Substantif.

[mòl 1/mu 4, 11, 17, 19] < mol, mou. Nous notons le maintien en créole des deux allomorphes de l'adjectif.

B. Réun. (ALRé 323) "māf, mòl, ā pōz, ā ló, ā piré, ā lyā, etc.". Guad. ?

889 Gou (savoureux)

A. Nous relevons les expressions prédicatives suivantes :

[gu 1, 2, 3+, 5+, 6, 7, 19, 11, 12+, 14, 15, 17, 19, 20] < goût ? goûteux ? Le réun. offre "byē guté, ~ guté". Les créoles mau. et rod. offrent, d'après RC (communication personnelle) le même emploi ("gu" = bon). Survivance.

[gē bō gu 15, 16/gā gu 18] < gagner goût.

[du: 3/ du 4] < doux (peut-être à propos d'un mets sucré savoureux).

[bō 3/bō 8, 10, 11, 16, 17, 18] < bon.

[apétisā 17, 19] < appétissant.

[byē préparé 2] < bien préparé.

B. Réun. (ALRé 323) "byē guté, ~ guté, nā bō gu, byē bō, byē kwi, byē préparé, àpétisā". Guad. (MB) "gou" (goût).

890 Dous (sucré)

A. Variantes :

dus : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20

sik : 3, 12 ; suk : 5

mu : 3

sikré : 3, 7, 12+ ; sukré : 4

B. Commentaires

3 : [kān nā dʊs, yi sik, yi mu ; kān nā sikré].

5 : [i gē suk, i dʊs].

7 : [kān dʊs kō siwó].

11 : [bũnda kān nā pi dʊs].

19 : [é lè l pa dʊs li fad+].

20 : [li trò dʊs ; u mété ò ti sik pu adusi l sèlmā] ([adusi] : sucrer légèrement).

C. C'est la variante marquée de l'adjectif français qui est retenue avec le sens "sucré", alors que c'est la variante non marquée qui offre ce sens en réun. et dans les autres créoles de l'Océan Indien. Nous avons vu ci-dessus que l'adjectif issu de la variante non marquée ([du] < doux) est utilisé dans l'opposition [du/mawō] (cf. comm. 872).

891 Si (sur, acide)

A. Variantes

si : 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 16, 18, 19, 20 ; si: : 17 ; sũ : 6, 19 ; si^r : 4 ; su : 14

õ gu sirèt : 15

frèt : 19

B. Commentaire : 15 : [pask l gō ← õ gu sirèt ladã → n] "parce qu'il a un goût suret là-dedans".

C. L'étymon est l'adjectif français "sur" ("qui a un goût acide, légèrement aigre", LGRLF). La plupart des variantes présentent un désarrondissement de la voyelle antérieure et la perte du [r] final. Ducœurjoly (1802 : 351) offre déjà la variante "sir". La forme [õ gu sirèt 15] est également issue du français : "suret, surette" ("Régional. Légèrement sur", LGRLF). Le créole a maintenu une forme longue qui peut être issue de la forme marquée, mais qui peut aussi bien représenter la prononciation ancienne (avec *t* final prononcé) de "suret". A propos de la forme donnée en 19 [frèt], nous pouvons souligner la diversité des valeurs de cet adjectif en créole.

D. Réun. (RC 1974 : 77) "èg" (acide). Guad. (MB, LMPT) "si" (sur).

892 Anmè (amer)

A. Variantes :

amè^r : 1 ; amè : 1, 5, 6, 8, 10, 14, 16, 18, 19 ; âmè : 2, 3, 8, 11, 12, 20 ; ãmè : 4, 7, 17
ãmè fyèl : 15

lad : 12

3 : [bagay la âmè pasé fyèl].

12 : [buc u lad].

B. Nous pouvons faire la même remarque que dans le comm. 872. La plupart des variantes n'offrent pas d'assimilation de mode d'articulation (pourtant attestée dans

le créole parlé dans la capitale et dans les représentations graphiques des différents dictionnaires de l'haïtien).

L'étymon de la variante [lad 12] pourrait être l'adjectif "ladre" ("Vx. Insensible physiquement", LGRLF). [amè fyèl 15] "qui a l'amertume du fiel" procède d'une comparaison. Point 3 : "Ce truc est plus amer que le fiel". Le réun. use aussi de cette comparaison : "ame:^r kòm lé fyèl" (amertume franchement désagréable).

C. Réun. (RC 1974 : 77) "ame:^r". Guad. (TB, LMPT) "anmè".

893 Brak, rak, ak (peu sucré)

A. Nous retrouvons le lexème [fad 1, 17, 19, fad dus 5] < fade (cf comm. 886).

[brak 1, 6, 8, 15, 15, 18, 20+/bwak 2, 7, 10, bʁaké 10/bwaki 10/braké 12+, 15, 16/bwaké 14] : l'étymon est obscur, mais probablement français : le même emploi s'observe en effet en guad. Il existe un verbe [braké 11, 17, 19, 20/brakté 1] qui signifie "sucrer à peine, très légèrement".

[māké dus 2, 5, 11] < manquer douce (forme marquée de l'adjectif).

[pa dus 4, 6, 11, pa fin dus 12] < pas douce, pas fini douce.

[māké sikré 7, 15, māké sik 8] < manquer sucré, manquer sucre.

[rak 3, 16 ; yō gu rak 10] < âcre. Le changement phonétique est particulièrement intéressant dans la mesure où le mot subit un traitement qui le rapproche des mots haïtiens dans lesquels on peut observer la trace du traitement normand (parlers normands septentrionaux) qui s'exerce sur le *h* d'origine germanique ou scandinave réalisé *H* (à très forte expiration) et souvent réalisé *r* (Brasseur 1983 ; cf ALHa comm. 709 entre autres [rāyō] < "haillons", [rad] < "hardes"). Cette généralisation analogique est réalisée par métathèse.

B. Réun. (ALRé 324) "l'à bue lé àk" (sensation que procure un fruit âcre). Guad. (MB) "brak" (mélange d'eau de mer et d'eau douce, à l'embouchure d'un cours d'eau) ; (LMPT) "bwak, brak" (saumâtre) ; "rak" (âpre, âcre).

894 Dî (dur)

A. Variantes :

dî : 1, 5, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 ; dũ : 6, 11, 19 ; dzi : 2, 3, 7, 17 ; dzu^r : 3 ;

diu^r : 4 ; du : 15

rèk (viande) : 12

B. Commentaires : 10 : le pain est [rasi, dî, rèd]. Le réun. offre également "rèd" (< raide).

12 : [vyān nā té trò rèk ki fè l pa ka kwit]

16 : [pē ā di kòm ǰ wòɛ].

20 : [li di ku fè l pa ka kasé] (il est dur comme le fer, il ne peut casser).

C. Phonétique : désarrondissement de la voyelle antérieure ; palatalisations ; maintien du [ʀ] post-voalique.

[rèk 12] : ce mot offre d'autres valeurs, assez opposées ("à maturité, mûr" (fruits) ; "âgé").

D. Réun. (RC 1974 : 78) "di:ʳ, rèd". Guad. (MB) "rèd" ; (LMPT) "rèd, koryach".

895 M renmen vyann ki "tann" (tendre)

A. [ólé 1, 10] < au lait.

[fré, frèc 2, 15/fʷèc 20] < frais, fraîche. En notice, on trouve les variantes [fré/fwè]. La viande fraîche n'est pas forcément tendre. La confusion tient probablement au fait que la consommation de la viande est extrêmement réduite en milieu paysan.

[mu 3, 5, 11, 14, 17, 18 ; mòl 12 ; molas 4] < mou ; mol ; molasse.

[sup 12] < souple. Le réun. offre "tān ā sup".

[wòwòt 11, 16] : origine inconnue.

[laécé 11] < lâcher.

[tān 11+] < tendre. Le mot représenté en entrée ne semble pas employé à propos de la viande.

[ātrédé 16] < entre les deux.

B. Réun. (ALRé 325) "byē tān, tāntān, tān ā sup". Guad. (MB) "tand" ; (LMPT) "tann".

896 Mayi a se "koupe dwèt" (délicieux)

A. A côté de lexèmes rencontrés sur les cartes précédentes comme [gu], [dus], [bō/bō], nous relevons des métaphores [jābō 11, 17] (< jambon), une comparaison [baay la kòm ō sapóti 14] (*Achras Zapota*) et des expressions comme [kupé dwèt 1+, 2, 3, 4, 7, 8, 10+, 11, 14+, 15, 16, 18, 20+/kupé dwat 19] < (bon à s'en) couper (les) doigts, [niécé dwèt 2, 15] < (bon à s'en) lécher (les) doigts.

B. Réun. (ALRé 326) "byē bō, bō mēm, fāméc, èksélā, sēksēk, etc.". Guad. ? .

897 Prije (presser un fruit)

A. Variantes :

prijé : 1, 2, 6, 8, 10, 11, 14, 15, 16+, 18 ; pirijé : 3 ; pijé : 7

piré : 4, 5, 17, 19, 20

pézé : 16, 19

pétri : 16

B. L'étymologie de [prijé/pirijé/pijé] n'est pas claire. Un étymon "purger" avancé dans le comm. 811 ("Essorer le linge") semble confirmé par la forme recueillie en 3. Si cette hypothèse est la bonne (nous n'en voyons pas d'autre), on pourrait dire que la plupart des variantes offrent une métathèse. Le guad. offrant l'emploi "pijé", nous concluons à une survivance.

[piré] : cf. comm. 811 (< nd. "purger" ?). Survivance probable : le guad. présente également cet emploi.

[pétri] < pétrir. Néologisme (métaphore ?).

C. Réun. ? . Guad. (TB) "pijé, piré" ; (LMPT) "pijé".

898 Tranpe (faire mariner, mariner)

A. Il s'agit de mettre la viande ou le poisson à macérer, pour les conserver, les parfumer ou les attendrir avant la cuisson, dans un liquide aromatisé constitué d'un produit acide (vinaigre, mais plus souvent orange sure -*Citrus aurantium*- ou citron) et d'épices ("cive", ail, poivre, etc.). Le témoin 1 ne mentionne que le liquide acide [u mēté 1 nã asid, not.], tandis que le témoin 20 cite les épices auxquelles on ajoute de la pâte de tomate, du beurre, de l'huile d'olive. Même quand on ne les met pas à mariner pendant quelques heures ou quelques jours, les viandes et les poissons sont toujours "lavés" à l'orange sure ou au citron avant d'être cuits.

Trois verbes sont cités :

[trãpé/trãpé/détrãpé 7] < tremper. Nous relevons deux constructions de ce verbe : [u kité 1 trãpé 1] "tu le laisses mariner" ; [u trãpé vyã nã 2] "tu fais mariner la viande".

En 15 et 16, la forme [détrãpé] (< détremper) est utilisée uniquement à propos d'une viande qu'on met dans de l'eau pour la dessaler.

[swè 7/swé 20] < faire suer. ("Faire suer des légumes, de la viande, leur faire rendre de l'eau, le premier jus, par une première cuisson", LGRLF). Survivance.

[marinē 1+, 10, 18, 20/mariné 19] < mariner. Survivance.

Vocabulaire associé :

[pimãtad 20] < pimentade. Survivance.

B. Réun. ?. Guad. (MB) "mariné" (faire mariner, rester à macérer).

899 Toufe (cuire à l'étouffée)

A. C'est en règle générale un mélange de viande et des légumes qu'on cuit à l'étouffée. En français d'Haïti, il existe un substantif "touffée" qui désigne un mélange cuit à l'étouffée et servi accompagné de riz blanc ou de maïs moulu.

[tufé] < à l'étouffée.

[kuvri 1, 14] < couvrir.

B. Réun. ?. Guad. ?.

900 M achte vyann lan tou "sezonnen" (assaisonné)

A. Nous retrouvons les verbes [trãpé/détrãpé], [marinē/mariné] (cf comm. 898 "Faire mariner dans un mélange d'acide et d'épices").

[sizōnē/sizōnē/sizōnē/sizōnē] < assaisonner. Aphérèse générale.

[wusi 4] < roussir. Néologisme.

[fè trãpèt 19] < faire trempette.

L'assaisonnement est lié à l'application d'un élément acide : [li a tut asid la 1] "elle est avec tout l'acide", ou au salage : [u salé y 7/u salé 1 18] (< saler).

Vocabulaire associé :

[sizōnad] : néologisme (dérivé nominal en [-ad]) ; [salad 18] (< saler) : néologisme (dérivé en [-ad]).

B. Réun. ?. Guad. (MB) "ansèzoné/sèzoné" ; (LMPT) "sezonnen".

901 Li fè yon "salezon" pwason (salaison)

A. Les données sont lacunaires. De nombreux témoins acceptent le mot [salézō], mais ne le mentionnent pas de façon spontanée. En 1, 4, 5, 10, les témoins signalent que le poisson après avoir été salé est ensuite mis au soleil en vue du séchage (voir notices). Beghin *et al.* (1970 : 53) signale que le séchage de la "pisquette" (petit poisson de mer) mérité à peine d'être mentionné tant il est pratiqué sur une faible échelle.

[salézō 1+, 2+, 3, 6+, 7+, 10, 14, 18+, 19+/salezō 4] < salaison.

[vyān salé 11 ; pwasō salé 17, 19] < viande salée ; poisson salé.

[pasō èèc 18] < poisson sec.

[salèz 15, 16] < salaison. Apocope.

[zakatay 16] : origine inconnue. Cf cependant comm. 732 les formes [tay difé 1, tay-bwa a 3] (petit bois).

Vocabulaire associé : la "marchande de viande salée" vend les produits suivants : [supudré, not. 11] < saupoudré ; [tasó] (viande de chèvre assaisonnée, grillée, puis séchée) ; [ti salé, not. 11] < petit salé.

B. Réunion. (ALRé 356) "le sàlé, le pti sàlé" (viande marinée dans le sel). Dans le reste de l'OI (RC), "pwasō salé" est très commun. Guad. (MB) "salé pwason" (saler du poisson).

902 Rache (hacher)

A. Le verbe le plus cité est [raéé]. Toutes les variantes présentent le "traitement normand de l'initiale" (*h* d'origine germanique ou scandinave réalisé [r]).

[fān 7/fān 10, 16] < fendre.

[trācé 18] < trancher.

[trōsé/twōsé 10] < tronçon. Le verbe créole paraît être néologique (dérivé verbal à suffixe [-é]).

[lèʃlé 17] < lèche ("Fam. Tranche longue et mince (de pain, de viande...)"), LGRLF). Le substantif correspondant est [lèz 11]. Les variantes "lèz" (éclat, morceau) et "lèch" (un morceau) sont attestées dans Valdman *et al.* 1981 et Peleman 1978. Le verbe semble néologique (dérivé verbal à suffixe [-é]).

[flaéé 16] : origine inconnue. Le substantif correspondant est [flaé 16]

"(Le hacher) finement" : [ti kał ti kał 11, ti lèz ti lèz 11, pa ti flaé 16].

B. Réunion. (ALRé 332) "bât, àsé, àséé, àcé, tiké, tiktiké" (hacher les mangues). Guad. (MB) "tronsé" (couper en tronçons) ; (LMPT) "haché, raché".

903 Sèl (sel)

A. Variantes :

sèl : 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19*, 20

disèl : 2, 3, 4

"salé codyè" : 12+

B. Données associées :

5 : [fad dūsèl] (manquant de sel).

11 : [u batizé li, u batizé a ò ti sèl sèlmā ; òdɔyé l avèk ò ti sèl (< ondoyer), "saler très légèrement".

15 : [li fad sèl : li māké sèl] (l'adjectif [fad] est souvent associé au manque de sel) ; [li gu ; li gē bō gu sèl] (le sel est associé à la saveur des aliments).

19 : en réponse à la question 922, le témoin établit une distinction entre [mājé sèl] (mets salés) et [mājé dus] (mets sucrés).

C. Les formes à prosthèse [di-], bien que représentées, ne sont pas très courantes. Les verbes collectés en 11, [batizé] < baptiser, [òdɔyé] < ondoyer, sont utilisés par métaphore.

D. Réun. (RC 1974 : 84) "sèl". Guad. (TB, LMPT) "sèl".

904 Sik (sucre)

A. Variantes :

sik : 1, 2, 3, 5, 6, 7, 11, 12, 14, 15, 16, 18, 19, 20 ; sũk : 4, 6, 8 ; suk : 17 ; swik : 19
dus : 7

Données associées :

1 : [w adusi l] 4 : [adusi y] (< adoucir).

2 : [tró piti sik ladā] "trop peu de...".

19 : [sik blā, sik krèm] (sucre blanc, sucre roux).

B. Désarrondissement assez général de la voyelle antérieure ; simplification du groupe consonantique final ; complexification en 19 (par hypercorrection). [siwó 4] n'est pas une variante : le "sirop de canne" est, comme le "rapadou", souvent utilisé comme élément sucrant en milieu rural. [dus 7] : cf. comm. 890 où la forme est un adjectif ("sucré").

C. Réun. (RC 1974 : 78) "sik". Guad. (TB, LMPT) "sik" (sucre, bonbon, sucrerie, confiserie).

905 Rapadou (sucre brun foncé non raffiné)

A. [apadu/rapadus 4/apadu, siwo rapadu 8] < esp. "raspadura" (râpure). [rapadus 4] semble être un mot-valise [rapadu + dus]. En notice 7, [dus] désigne le mélange "rapadou" et sucre.

B. L'extrait suivant permet de mieux appréhender la logique de l'emprunt à l'espagnol dominicain :

"Peut-être conviendrait-il même de nuancer la décadence de l'économie sucrière haïtienne vers le milieu du XIXe siècle. La culture de la canne s'éparpille, se dilue dans les campagnes, en s'intégrant à la polyculture vivrière. Elle s'étend surtout dans les vallées du Bassin Central où, sous l'influence des techniques héritées de la colonisation hispanique, s'installe une vivante économie du "rapadou", bien décrite dès les environs de 1830 : « Ces sucreries consistent en une cabane couverte en chaumes ou en claies, avec un jardin pour la nourriture

quotidienne de la famille. Ce jardin qui fournit des fruits, est entouré de plantations de cannes, mêlées de riz et de maïs ; tout près sont des pâtures non encloses qui s'étendent jusqu'aux savanes. Un moulin à rouleaux de bois est manœuvré par deux chevaux, mais souvent aussi par deux ânes... Il y a encore un hangar ouvert de tous côtés et sous lequel sont deux chaudières où l'on fait bouillir le jus de canne, en le remuant continuellement avec une large écumoire, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à la consistance du raspado. On le charge dans des paniers que l'on porte au marché à dos d'âne ou de cheval» [...] Dans la région centrale, le moulin à bêtes et la fabrique de "rapadou" forment une installation en tous points semblable à celle que Richard Hill décrivait il y a plus d'un siècle ; le "rapadou" se débite encore de la même façon, en "briques" enveloppées de feuilles de bananier, mais son importance a bien baissé dans le commerce intérieur" (Moral 1978 : 285 ; 292, citant R. Hill, 1835).

A partir du Bassin Central, le mot s'est ensuite diffusé, comme l'indiquent nos données, dans tout le pays. Deux témoins citent le mot ou le confirment, tout en précisant qu'on ne fabrique pas le "rapadou" dans leur localité (cf not. 11 et 17). Quatre témoins font allusion à la présentation de la cassonade : elle est enveloppée dans un tissu végétal [taç, not. 5, 11, tótó taç, not. 1], on la vend dans une "brique" confectionnée avec la [taç] du palmier royal (not. 20).

En notice 1, on trouve quelques informations sur la technique utilisée : elle consiste à mélanger de la cendre fine, passée au tamis, avec du "sirop" de canne. Le tout est mis à cuire dans un contenant appelé [tétwa] (< tétwaire ?). Quand le mélange a durci, on stoppe la cuisson.

D'après Beghin *et al.* (1970 : 122), on fabrique le rapadou en "coulant le sirop [de canne] épais et chaud dans un tube fabriqué en cousant un morceau de "tache" (sorte de toile fibreuse naturelle que l'on récolte à la partie supérieure du tronc de cocotier). Le sirop cristallise en refroidissant et donne le rapadou, dont les bâtons se vendent partout".

Il arrive que le "rapadou" remplace le sucre (not. 19). Il est en tout cas d'usage très courant.

906 Pen (pain)

A. Variantes :

pē : 1, 2, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19 ; pē̃ : 3, 7, 12, 20

B. Données associées :

10 : [biswīt, gató, pē gató, pē dublé] (préparations à base de farine ; se vendent par plateau ; ont des formes différentes).

12 : [biskwīt a pē̃] : accompagnent le café le matin.

15 : sont également préparés avec de la [farin frās] "farine de blé" : [marinad ; biskwīt ; kabie] "pâte à beignets ; petit pain ; aliment non identifié".

16 : [maka : li fèt tākū ò biskwīt] (en forme de "petit pain de farine de blé ou de froment").

C. L'étymon est le mot "pain".

Le pain en Haïti : en plus du pain de type américain, italien ou français, produit en petites quantités, les boulangeries (de petites dimensions et aux installations

souvent très rudimentaires) cuisent un petit pain standard d'une once (28 g) qui est vendu jusque dans les régions les plus reculées du pays. Les marchandes les achètent aux boulangers des petites villes ou à des revendeurs venus de la ville, et les transportent ensuite sur la tête jusque dans les villages isolés. Cet aliment, dont la consommation était évaluée dans les années soixante-dix à environ une demi-miche par personne et par four (soit 1/2 once), fait figure d'aliment de luxe si on le compare à la démocratique galette de manioc, la cassave (données figurant *in* Beghin *et al.*, 1970 : 113-114).

C. Réun. (RC 1974 : 80) "ē kókó d pē, ē gōgō d pē" (un quignon de pain). Guad. (MB, LMPT) "pen".

907 Feyaj (légumes verts)

A. Les témoins ne s'accordent pas toujours sur les désignations, ni sur leur contenu. Nous remarquons en premier lieu l'emploi des variantes [fèy] (< feuille) et [féyay/féyaj/fèyaʃ/fèyèy] (< feuillage). Il est à noter que ces mots sont parfois utilisés pour référer aux plantes médicinales (cf comm. 444). Le témoignage figurant en 1 est, du reste, tout à fait explicite : "Ce que nous appelons surtout [féyaj], ce sont les "feuillages" à boire pour la maladie".

[légim 1, 2, 3, 8, 10, 11/légum 11, 15, 16, 17] < légume.

Le témoin 7 établit une distinction entre deux catégories de "légumes" : d'une part [féyaʃ] (chou, cresson, *Chamissoa*, *Portulaca*), et d'autre part [légim] (*Sechium edule*). Le témoin 4 cite le mot [kalalu] (emploi métaphorique ? ou bien le témoin cite-t-il peut-être le légume par excellence ? (*Hibiscus esculentus* L.).

[férayé 10] < feuillage ?, < fèraille ? Il pourrait s'agir d'une déformation aberrante. En 15 est citée une forme proche [féray], qui est le nom d'un mets confectionné avec de nombreux légumes, en particulier du chou, mais aussi avec des "vivres" (maïs, petit-mi), riz, patates, ignames, manioc...), de la viande ([supudré], [ādriyèt]), du beurre et du saindoux (cf notice). [fa 18] désigne peut-être le même mets.

B. Réun. (ALRé 329) "légim, légum, bázá:ʔ". Guad. (MB) "légim" (légume).

908 Legim (ragoût de légumes)

A. Variantes :

légim : 1, 3, 4, 5, 6, 10, 14, 16, 17, 18, 19, 20

féyaj : 2

féray : 15

buyō : 16, 17

tufé : 17

B. Données associées :

2 : [féyaj : u mété lyān pānyé, lāmā, eu, farin blā etc.]

5 : [légim : béréjèn, militō (accompagnent la viande)].

15 : On y met beaucoup d'aliments [āpil fèy : eu... tut kalité légim ladā ↘ n ; li gē dwa mété viv ladā ↘ n ; mété bè, mātèg, supudré, ādriyèt ladā ↘ ni] (légumes + "vivres" + beurre + saindoux + viandes tirées du porc).

17 : [fō ↘ ō tufé].

20 : [légim béréjèn ak militō, u acté eu kawòt pòmédètè... légim, u pral fō ã bryō].

Autres valeurs de [légim] :

7 : [militō pa fèyèy, u di "legim" ; (béréjèn militō = légim)] ("le [militō] n'appartient pas à la catégorie [fèyèy] ; c'est un légume").

12 : [krésō ã u gē dwa fè l fè légim ; u gē dwa mājé l nā kasav ... fè salèz mét nā pē].

C. Les étymons sont transparents : "légume", "feuillage", "bouillon", "étouffée". Les emplois créoles sont néologiques.

Il n'est pas sûr que les "variantes" renvoient toujours au même mets. En français d'Haïti, le "touffée" (cf. aussi pt 17) est un mélange de viande et de légumes cuits à l'étouffée (cf comm. 869). Elle est servie accompagnée de riz ou de maïs moulu. Le témoin 2 mentionne une préparation à base de différents légumes et de farine.

Nous ne donnons ici pas les noms scientifiques de ces plantes : la plupart d'entre eux figurent dans le commentaire du champ idéologique V- AGRICULTURE ET ELEVAGE (cartes 1604-1723).

909 Vyann (viande)

A. Variantes :

vyān : 1, 2, 3, 4, 5, 6*, 8, 10, 11, 14, 15*, 16, 17, 18, 19*, 20* ; vyān : 7, 12

B. Données associées :

4 : [acté mudōg u vyān] (étymon obscur).

5 : [u prā sā ã ã prémyé ; dézyèm u mājé vyān → nā] (tu prends d'abord le sang (boudin) ; ensuite tu manges la viande).

11 : [vyān kóéō : "griyó"].

B. Réun. (RC 1074 : 86) "vyān". Guad. (MB) "vyand", (LMPT) "vyann".

910 Fè manje (faire la cuisine)

A. Variantes :

fè mājé : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 10, 11, 12, 14, 15, 18, 19, 20

préparé ã mājé : 7, 20

kwit mājé : 8, 16, 17

11 : [m pral fè supé].

20 : [ã mājé m ap fè ; m ap préparé ã mājé].

B. La source-étymon de la forme la plus courante pourrait être le tour français "faire à manger" (plutôt qu'un tour du type "faire un manger"). Autres étymons : "préparer", "cuire".

C. Réun. (RC 1974 : 79) "mèt ó fé" (faire cuire ; mot à mot : mettre au feu) ; (RC) "kwit māzé". Guad. (MB) "kuit" (cuire).

911 Manje a pare (le repas est prêt)

A. [kwit/kit 7/təwit 4/kwit 6] < (est) cuit. Le désarrondissement du glide est assez général. Le *t* final est prononcé dans toutes les variantes.

[paré] < parer. Il s'agit avec ce terme qui, selon (RC 1974 : 828) se relève partout (OI et ZAC : haït., mart., louis., fr. canad.), "vraisemblablement, à l'origine, d'un terme de marine, mais on le retrouve dans tous les parlers de l'Ouest (FEW VII, 623, b)".

[préparé 2, 15, 16, 20] < préparer.

Lexique associé : verbe [drésé 8, 12] < dresser (la table). Survivance.

B. Réun. (ALRé 330) "māzé lé paré, māzé là fini kwi, mājé lé kwi". Guad. (MB, LMPT) "paré".

912 Kale (éplucher)

A. [kalé] < écaler. L'aphérèse est systématique. L'étymologie est étudiée dans le comm. 861 ("Éclore"). Cf aussi comm. 732 [ka] (< écale). Survivance (normanno-picarde).

[rétiré êmiz 16] < retirer la chemise. Néologisme (métaphore).

B. Réun. ? . Guad. (MB) "pliché" ; (LMPT) "pliché, dépaché".

913 Kankannen (carboniser)

A. [brilé/bʷilé/brulé/brulé/bulé/bulé/] < brûler. Les principaux changements phonétiques affectent le [r] qui chute parfois et la première voyelle, réalisée antérieure étirée ou postérieure arrondie.

[griyé] < griller.

[bukané/bukānē] "boucanner". Ce verbe appartient au vocabulaire des Isles (cf comm. 735 D). En haït., il signifie également "faire griller qqch. en l'exposant directement aux flammes d'un feu de bois ou du charbon de bois", et "faire cuire sous la cendre". Le guad. (LMPT) offre un emploi similaire à celui attesté ici. Cf comm. 1534.

[kākānē/kākānē/kākānē/var.] : ce verbe paraît être construit par redoublement de la deuxième syllabe du verbe [bukané/var.]. Il n'offre pas toujours la valeur "carboniser" (cf notice 15 où le témoin le donne comme synonyme de [bukānē]).

B. Réun. ? . Guad. (LMPT) "boukanné".

914 Manje a "kaba" ; m "kaba" tout manje a (être fini ; épuiser, finir qqch)

A. [kaba 10, 14, 16, 18] < esp. "acabar" (achever, finir). L'emprunt à l'espagnol n'est pas récent. Ducœurjoly (1802) donne "caba" comme synonyme de "fini" : « Nou fini (ou caba) sarclé, coupé ou planté, pièce la vou té dir ou ordonné » (Nous avons fini de sarcler, couper, ou planter la pièce que vous avez ordonnée, in *Conversation entre un Propriétaire de Sucrierie et Le Nègre Commandeur de son habitation*, p. 376). Il convient d'inscrire le mot dans le vocabulaire des Isles : il est attesté en guad. (LMPT) "akaba", avec toutefois une valeur seconde qu'il offre également au point 3 de l'ALHa (mort, achevé).

Sur cette carte 914, nous constatons que le mot a été fourni spontanément dans le Sud (avec la valeur "fini, terminé"). En 12, il figure dans l'expression redondante [kaba lò v fini] ("synonyme" de [lè fini] "ensuite, après". Le verbe [kaba/kaba tut/kaba tut mājé] au sens de "finir, épuiser qqch" n'est jamais cité de façon spontanée (cf 6, 7, 8, 11). Il a pour synonymes locaux [mājé tut (mājé) 2, 4, 8, 11, 17] et [fini] dans le tour [fin v fini 20] "tu as tout fini" (à noter la variante courte observée dans le clivage du prédicat).

[fini] < fini. Survivance.

[tèminé 16, 20] < terminé.

B. Réun. ? Guad. (MB) "fini" ; (LMPT) "bout, fin, fin".

915 Faire cuire, mettre au feu

A. Le verbe le plus cité est issu du mot français "mettre". Il est sujet à variation (formes courte/forme longue, variation de la voyelle moyenne). Trois prépositions sont utilisées : [{mét, mété, mèt...} {éodyè a, mājé a, l...} {su, wó, nā/nā} {difé, difé, dífé, difé a}] (< dessus, en haut, dans).

"Faire cuire" [fè kwit not. 10, carte 16] ; "mettre à cuire" [mét mājé a kwit 11].

Vocabulaire associé : [désān, not. 13] "retirer (du feu)".

B. Réun. (ALRé 331) "mèt su l fœ, mèt si l fé, fè kwî, fè kwî:", mèt ó fœ, mèt ó fé, mèt à kwî:", etc.". Guad. (MB, LMPT) "kuit".

916 Luil (huile)

A. Variantes

lwil dus : 1 ; lwil du : 4

lwil : 2, 7, 8, 10, 12, 17, 20 ; lwil : 3, 5, 6, 11, 14, 15, 16

lwil dóliv : 11 ; lwil dóliv : 12 ; lwil dóliv : 15, 19 ; lwil → dóliv : 18

grès : 13, 16, 20

Données complémentaires

12 : [lwilé] (huiler). [lò v griyé kóœ wā, kóœ wā fè lwil : rétiré lwil → ló] (litt. "fait de l'huile", "exprime un liquide gras" ; [ló] < [la yó]).

B. La prosthèse est générale (< l'huile). Nous remarquons une distribution à peu près équivalente (en quantité) de formes offrant un glide désarrondi et de formes qui maintiennent le glide arrondi d'origine.

Les variantes proposées en 1 et 4 signifient "huile douce" (présence d'une opposition entre "huiles douces" et "huiles fortes" ?). Une forme issue du tour français "huile d'olive" est souvent citée, alors que cette huile, coûteuse, n'est probablement pas commercialisée ailleurs que dans les grands centres urbains.

[grès] est issu de "graisse".

Le verbe [lwilé 12] est à considérer comme un dérivé (il offre lui aussi un élément prosthétique). Même emploi en guad.

C. Réun. (RC 1974 : 79) "lwil". Guad. (MB, LMPT) "luil" ; (LMPT) "luilé".

917 Mantèg (saindoux)

A. Variantes

mātèg : 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 ; mātèg : 13

mātèg kóεō : 7

grès kóεō : 13

pān : 16

4 : [gē dé sòt mātèg : mātèg pila é gwó mātèg] (il y a deux sortes de "mantègues").

16 : [ō glòs pān ; ō glòs mātèg] (un décilitre de "panne" ; un décilitre de "mantègue").

B. RC (1974 : 618) classe le mot "mantèg" (mantègue, beurre cuit en réun.) dans le vocabulaire des Isles. Il précise que "les deux termes [réun. et haït.] sont peut-être tout à fait indépendants, historiquement du moins, le mot haïtien étant issu de «manteiga de porco» (graisse de porc, saindoux), le [mot] réunionnais [étant] emprunté au portugais «manteiga : beurre». Chaudenson (1992a : 161) attribue à la forme antillaise l'étymon espagnol "manteca"

[pān 16] a pour étymon le terme français "panne" ("graisse de porc et d'autres animaux surtout au ventre", Bloch et Wartburg, 1960).

C. Réun. "mantèg". Guad. (MB) "bè-blàn, grès" (saindoux) ; (LMPT) "sendou, grès".

918 Frikase (faire revenir à feu très vif un aliment)

A. La carte offre huit verbes ou locutions verbales :

[sóté, sôté {l, y...} nã grès] < (faire) sauter qqch.

[frikasé 2, 5+, 13, 15] < fricasser. Néologisme de sens.

[pété y nã grès 3] < (faire) péter dans la graisse.

[fri] < (faire) frire.

[krévé 4] < (faire) crever.

[griller] < (faire) griller.

[pasé {yó, l...} nã {grès, lwil}] < passer dans la graisse, dans l'huile.

L'auxiliaire des constructions factitives disparaît totalement en haït., ce qui n'est pas le cas, semble-t-il, en réun. : "fè:ʳ rusi:ʳ".

B. Réun. (ALRé 333) "mèt à zusi:ʳ, rusi:ʳ, fè:ʳ rusi:ʳ, fè:ʳ dóré" (faire revenir...) ; "ēn frikàsé, ã sôté" (une fricassée). Guad. (MB) "fri" ; (LMPT) "fri, fwi".

919 Fritay (friture de banane, de viande)

A. [fritay/fritaj] < frit, friture ? Le mot créole est néologique (dérivé nominal en [-ay/aj]). Phonétique : variation de la consonne finale [-y/-j] courante (cf comm. 743, 822).

[marinad 2] < marinade. Néologisme (changement de référent). Dans la cuisine haïtienne, le mot désigne des morceaux de poulet ou de poisson enrobés de pâte à frire.

[wóywóy 20] : origine inconnue (onomatopée ?).

Vocabulaire associé : [mæcãn fritaj/mæcãn fritay, mæcãn wóywóy] "marchande de friture". Il s'agit souvent d'une cuisinière ambulante. Le témoin 16 cite

apparemment deux sortes de commerçantes, les marchandes de friture et les marchandes de "quincaillerie" (quincaillerie).

B. Réun. ? Guad. ?

920 Frite (errer à la recherche de nourriture)

A. Plusieurs formes sont mentionnées :

[frité] : origine inconnue.

[maéé-frité] : verbe composé dont le second élément n'a pas d'étymon identifié.

[bóské 3] < esp. "buscar" (chercher).

[rafiné 7] : étymon obscur.

[vèyé éódyè su difé kay mun 15] litt. "surveiller la chaudière sur le feu chez les gens".

[maéé dèyè mājé 18] < marcher derrière (le) manger.

B. Réun. ? Guad. ?

921 Ki fason nou konn manje ze ? (de quelle façon avez-vous l'habitude de manger les œufs ? "zé ole", "ze bouyi", etc.)

A. [zé buyi] < des œufs bouillis

[zé ólé/zé ólè, wólé, zé mólé, zé mèl, zé mólás] < des œufs mollets. Les deux premières variantes semblent dues à un phénomène d'attraction paronymique (< au lait). Le témoin 4 emploie le verbe correspondant : [u gē dwa mólé y tu] "tu peux le faire à la coque".

[zé fri/zé fʁi/zé fri] < œufs frits

[zé kri] < œufs crus

[lāmīlèt 11] < l'omelette. Prosthèse.

[pōs/pōε/pōε, pōj ← zé 15] < punch. La recette du punch à l'œuf figure en notice 15.

B. Réun. (ALRé 333) "zè fri, ~ fwi, ~ frit, zèf fri" (œufs au plat); "zèf buyi, zèf bwi, zé dzu", zèf mólé, zèf à là kòk" (autres manières de faire les œufs). Guad. (LMPT) "zé molé; zé di; zé ó pla".

922 Pwès (épais)

A. variantes

di : 1, 5, 6, 8, 18, 19; dǎ : 11, 19

trò dzi : 2, 17; trò dǎ : 11; trò djib (?) : 4

rèd : 1, 6

pwès : 1+, 5+, 6, 17+, 20; près : 7, 14, 16; pʁès : 10

trò pwès : 11+; trò près : 15

gʁó nèg : 3

sèk : 5

épè : 7

pat : 8

séré : 10

Données complémentaires

3 : [ʉ ka frapé y nã pãno biw !] "tu peux le cogner sur le mur (+ onomatopée) !".
19 : [trò di, trò séré, trò pʁès].

B. Les variantes effectives ont pour étymons les mots "presser", "épais". Les autres formes ne sont sans doute pas à considérer comme des variantes au sens strict : elles sont issues des termes français "dur", "raide", "sec", "pâte", "serré".

C. Réun. ?. Quad. (LMPT) "épé, gra".

923 Pwav (poivre)

A. Variantes

pwav : 1, 2*, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 14, 16, 17, 18, 19, 20 ; pʁav : 10 ; prav : 15 ;
prèv : 12

ti pwav : 1

gwó pwav : 1

pʁèv ginē : 12

pʁèv frāsé : 12

Données complémentaires

3 : Si on manque de poivre parce qu'on habite dans les "mornes", on peut le remplacer par le [gwó pimã] "gros piment" : [mãjé a éofé ãkò] (la nourriture est encore relevée).

B. Phonétique : variation [w/ʁ/r] courante devant voyelle ; variation [a/è] en syllabe fermée, également fréquente. Simplification du groupe consonantique final.

Nous ignorons si la différence établie en 12 entre "poivre de Guinée" et "poivre français" correspond à des différences entre variétés de *Pipéracées*.

C. Réun. (RC 1974 : 84) "pwav". Quad. (MB, LMPT) "pwav".

924 Jiwòf (girofle)

A. Variantes

jéwòf : 1, 2, 5, 6, 14, 17, 19, 20 ; jiwòf : 3 ; jiwòf : 4, 8, 11+, 12, 15, 18, 19, 20 ;
jũwòf : 16 ; jiròf : 15 ; jéwòf : 10, 12, 18 ; jéròf : 15 ; jiwòf : 7

3 : [ʉi gē ti tèt ?] "il a une petite tête ?".

Données complémentaires

11 : [nã sòs pwa yó kōn lagé yó] "dans la sauce aux pois, on a l'habitude d'en mettre".

B. Phonétique : simplification générale du groupe consonantique final ; voyelle antérieure réalisée ± fermée ; variation [-w-/-r-/-ʁ-] devant voyelle postérieure.

Le girofle est une "épice douce" dans la classification locale.

C. Réun. ?. Quad. (TB) "jiròf" ; (LMPT) "jiwòf".

925 Laj (ail)

A. La carte offre un intérêt phonétique : prosthèse générale (< l'ail) ; variation de la consonne finale [-j/-y]. Variation inhérente en trois points (1, 18, 20).

Le classificateur est [grēn 18] < graine.

B. Réun. (ALRé 347) "lây". Guad. (MB, LMPT) "laj".

926 Zechalòt (échalotte)

A. Toutes les formes sont issues du mot "échalote". Certaines d'entre elles offrent une aphérèse [çalòt 1, 5, 17, 18] ; d'autres formes ne présentent pas de changement phonétique par rapport à l'étymon [éçalòt 3, 4, 7, 19, 20]. Enfin un troisième groupe offre une prosthèse variable (qui fait parfois l'objet d'une dilation ou d'une dissimilation) : [jéçalòt 2, 6, 8, 14/ééçalòt 10/zéçalòt 11/séçalòt 15/jāçalòt 16] < des échalotes.

B. Réun. ?. Guad. ?.

928 Kannèl (cannelle)

A. Variantes

kānèl : 1, 3, 5, 12 ; kanèl : 2+, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 20 ; kawnèl : 19
3 : Si on manque de cannelle, on peut parfumer le lait en y déposant une petite feuille de citron qui ne le fera pas tourner.

B. L'étymon est le mot "cannelle". De nombreuses variantes ne présentent pas l'assimilation du mode d'articulation. La cannelle fait partie des "épices douces".

C. (RC) Le mot est le même en réun., et également en seych. (production locale de cannelle). Guad. (MB, LMPT) "kannèl".

929 Manje maten (petit déjeuner) ; prendre le petit déjeuner

A. [dɛjnɛ/dɛʒnɛ̃/dɛjɛnɛ̃/dɛjɛnɛ/dɛjɛnɛ 13/dɛjɛnɛ 15, ti dɛjnɛ, ti dɛjɛnɛ] < (petit) déjeuner. Contre toute attente, la voyelle de la seconde syllabe se maintient bien. Elle est le plus souvent désarrondie. Certaines formes offrent une assimilation de nasalité.

[mãjɛ matɛ, mãjɛ grãm ← matɛ] < (le) manger du matin, le manger du grand matin.

[répa matɛ] < repas du matin

[kólasyõ/kólasyõ] < collation.

[rãsyõ 15] < ration.

"Prendre le petit déjeuner" [dɛjɛnɛ, fɛ kafɛ, fɛ kólasyõ] < déjeuner, faire le café, faire la collation.

B. Description d'un petit déjeuner :

"De façon schématique, on peut dire que l'Haïtien prend toujours le petit déjeuner, et un ou deux repas. S'il prend deux repas, l'un des deux est plus copieux que l'autre, et c'est en général le repas du soir.

Le petit déjeuner comporte toujours du café avec du sirop, du sucre rouge ou du rapadou. Parfois le café constitue tout le déjeuner ! [...] Mais en général, le café accompagne un morceau de cassave servi avec un peu d'avocat, de mamba [beurre d'arachide], de banane, ou même de lait. La cassave est très souvent remplacée par un "biscuit", petit pain de froment, ou, dans certaines régions, par le "bobori", gâteau assez grossier, à base de manioc comme la cassave. L'acassan se boit le matin dans toutes les couches sociales. Enfin, il n'est pas rare que le paysan commence sa journée d'une bonne rasade de "clairin" ou de "tafya" " (Beghin *et al.* 1970 : 55).

C. Réun. (ALRé 334) "le guté, le ptsi dɛjɛnɛ, le tsi dɛzɛnɛ, le kaskrut grãmâtɛ". Guad. (MB) "kafɛ" (verbe) ; (LMPT) "kaskoutɛ" (prendre le petit déjeuner).

930 Soupe (repas du midi)

A. Cette carte gagne à être examinée avec les cartes 929 et 931 : on s'aperçoit en effet que certains témoins utilisent des séries de termes distincts pour désigner les trois repas de la journée. Cette variation géographique est relativement parallèle à une variation du même ordre observée en France : série "petit déjeuner - déjeuner - dîner" et série "déjeuner - dîner - souper".

[supɛ 3, 7] < souper. Le témoin 7 glose le mot comme utilisé en milieu rural (cf notice).

[dinɛ 5, 6/dzinɛ 3, 7, 13/dzinɛ 4] < dîner

[grã mãjɛ, grã mãjɛ midi] < grand manger

[mãjɛ midi, mãjɛ a midi 6] < manger du midi.

[dijnɛ 16] < déjeuner.

[rɛpa midi, répa] < repas de midi.

[dɛzyɛm kólasyõ 12, kólasyõ 20] < (deuxième) collation.

"Déjeuner" : [fɛ dijnɛ, fɛ mãjɛ midi, dɛjɛnɛ] (< faire le déjeuner, faire le manger de midi, déjeuner).

B. Le repas de midi : c'est plus souvent une collation qu'un véritable repas.

"Le repas principal a lieu l'après-midi ou le soir, en général vers l'heure du coucher de soleil. Le repas du midi est alors une simple collation, prise entre onze heures et trois heures : banane plantain bouillie ou boucanée, épi de maïs boucané, cassave accompagnée parfois de poisson séché, ou encore, plus simplement, une mangue ou un morceau de canne à sucre". (Beghin *et al.* 1970 : 56).

C. Réun. ? Guad. (MB, LMPT) "déjiné".

931 Manje aswè, soupe (repas du soir)

A. Plusieurs témoins ne sont pas en mesure de citer la désignation correspondant au repas du soir. Néanmoins, ils mentionnent tous le verbe [sɔpé] (< souper).

[sɔpé] < (1e) souper.

[mājé aswè/mājé aswa 14, mājé pu aswa 12] < manger du soir, manger pour le soir. Concernant la variation [aswè/aswa], cf comm. 157.

"Dîner" [sɔpé, fè sɔpé 11].

B. Description d'un souper

"Le souper comporte, chaque fois que c'est possible, une entrée et un plat de résistance, mais souvent il se limite à la première. Le souper du pauvre, ou l'entrée du moins pauvre, se compose invariablement de banane plantain, d'igname, de "malanga" ou de patate douce, servis généralement avec des légumes verts (dont il existe de nombreuses variétés locales). Parfois il s'agit seulement d'un bouillon. Le plat de résistance est un plat de céréales et de légumineuses. Maïs moulu et haricots rouges sont la combinaison la plus fréquente [...] De temps en temps, quelques fois par semaine, la ménagère y ajoute de la viande, seule ou accompagnée de légumes. La journée se termine souvent par une tasse de chocolat : cacao délayé dans du lait chauffé et sucré, ou même dans de l'eau". (Beghin *et al. op. cit.* : 56).

C. Réun. ? Guad. (MB, LMPT) "diné".

932 Yon soloba, yon goute (goûter, collation) ; goûter à qqch.

A. Plusieurs variantes, parmi lesquelles des formes figées utilisées par dérision, sont citées.

[guté, ti guté] < goûter. Cf réun. "é tsi guté".

[salba 6/sólóba, 10, 15+, 16] : l'origine du mot est inconnue.

[ti déjnē 1, déjēnē 17, dijnē 16] < déjeuner. Néologisme (changement de référent).

[sipéké'yē 4] : cette forme est de toute évidence issue du tour français "si peu que rien" (congloméré).

[ti-kēbé-kè' 5] : ce composé signifie litt. "(un) petit tenir cœur". Le réun. a un emploi relativement voisin : "é pèz kè:f".

[yō bukanē-sutni-buyi 18] litt. "un boucané soutenir bouillir". Le témoin fait peut-être allusion à l'épi de maïs consommé "boucané" sous la cendre ou bouilli dans l'eau salée.

[ō désɛ̃vi 14] < desservir ?

Le mot [kólasyō] a été relevé en 19 et 20, mais ne figure pas sur l'enregistrement de l'enquête. Il est connu dans le Nord (2, 3, 7) où il désigne la collation offerte aux membres d'une association de travail (parfois la première collation servie, parfois celle que l'on prend au moment de se quitter).

B. Réun. (ALRé 334) "ē tsi guté, ē tsi mājé léjé, œ tsi rœpà frwá, ē pèz kè:r". Guad. (LMPT) "kolasyon, goûté".

933 Repa (repas)

A. Variantes

répa : 1, 2, 3, 4, 5+, 6, 7+, 8, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20

ti répa : 11

mājé : 4, 7, 12, 13

códyè : 5

Données complémentaires

2 : [su dé twa répa] litt. "être sur quelques repas".

4 : [u prā twa mājé ; u prā twa répa pu junē ō] "tu prends trois repas par jour".

5 : dans le tour [twa códyè] "trois marmites". Métonymie.

10, 16 : [kōbyē répa u prā pa ju ?] "combien de repas tu prends par jour ?".

12 : [sé twa mājé mun mājé pa junē] "c'est trois repas que les gens mangent par jour".

B. Les étymologies sont claires : "repas", "manger" (il peut s'agir du verbe ou du dérivé impropre substantif, "(le) manger" ; l'existence du même emploi en réun. et en guad. incite à préférer la seconde solution), "chaudière".

C. Réun. (RC 1974 : 78) "manzé". Guad. (MB, LMPT) "manjé".

934 Repas pris à l'extérieur

A. Variantes

mājé déyò : 1*, 8, 10, 17, 19 ; māj^ué déyò : 13

mājé kwit : 19

mājé nā éstórā : 2, nā r'estórā : 6

mājé nā macé : 2

mājé nā vwazinaj : 3

mājé ka mun : 14

mājé lakay vwazinaj : 4

ti mājé nā j^uadē : 13

ō ti répa : 15

Données complémentaires

8 : [u mājé déyò ; kay vwazinaj u mājé ; kay vwazinaj].

10 : [u sòt mājé déyò].

19 : [si u acté l nā macé].

B. Les témoins ont mentionné le repas pris à l'extérieur : [mājé déyò/var.] (< dehors), celui pris au restaurant, sur le marché, dans le voisinage, chez des voisins, au jardin. Un témoin indique qu'il s'agit d'une repas cuit (à l'avance), un autre qu'il s'agit d'un petit repas.

C. Réun. (RC 1974 : 78) "māzé fré" (repas froid). Guad. ?.

935 Diri kole a pwa (riz aux "pois")

A. Variantes

diri kólé a pwa : 1 ; diri kólé ak pwa : 15, 16 ; d^hiri kólé a pwa : 13+ ; dzi kólé a pwa : 13 ; dziri kólé ak pwa : 3 ; diri kólé avè pwa : 7

diri kólé : 2, 5+, 20 ; d^hi : kólé : 13

dziri ak pwa : 4 ; diri ak pwa : 11, 18 ; diri a pwa : 6, 8, 10, 14

diri a pwa : kólé : 15

diri mélé : 16

mājé āsām : 1+, 5, 7

mājé mélé : 4

mājé kólé : 5, 7, 17

kōgri : 18

Données complémentaires

7 : [diri kólé avè pwa ; mājé kólé a sé ò mājé ki twit āsām avèk pwa].

12 : [si ↵ u kwit li a pra].

16 : [ō diri mélé].

B. De nombreuses variantes permettent de désigner ce mets haïtien. Il existe en fait deux façons de le préparer : quand les haricots sont cuits avec le riz (comme le référent évoqué ici), ils sont alors dits "collés", d'où l'expression "du riz collé (avec des pois)" ou "du riz avec des pois collés (15). Certains témoins proposent d'autres variantes : "(le) manger ensemble", "(le) manger mélé", "(le) manger collé". [kōgri 18] est d'origine obscure.

Sur le plan phonétique, on note la généralisation de la prosthèse ([diri] < du riz) et différentes palatalisations.

Le morphème issu du français "avec" se présente sous des formes variées (courtes et longues).

936 Diri a sòs pwa (le riz à la sauce de "pois")

A. Ce mets, équilibré du point de vue nutritionnel, du fait de la présence des haricots rouges (*Phaseolus vulgaris*) riches en protéines, constitue le plat national. Il est trop coûteux pour faire partie du menu quotidien. Les haricots ([pwa] < pois) sont, soit cuits avec le riz, soit cuits à part et consommés avec le riz, après avoir été réduits en sauce. C'est de cette préparation culinaire qu'il est question ici. De nombreux témoins insistent sur le fait que les deux aliments sont cuits "à part" (voir également la notice).

[mãjé apa 5, 14] < manger à part.

[diri apa 15] < du riz à part.

[diri apa avè pwa 7] < du riz à part avec des pois.

[diri a sòs pwa 6, 8, 14, 16/diyi a sòs pwa 10/diri ã sòs pwa 15, diri ak sòs 17, diri ak ò sòs pwa 18, diri blã ak sòs pwa 20] < du riz (blanc avec (de la) sauce (de) pois. Le segment [a] est la variante courte d'un morphème qui signifie "avec" (autres variantes [ak], [avè]).

[sòs pwa a diri blã 11] < sauce de pois avec du riz blanc.

B. Guad. (MB) "pwa rouj" (haricots rouges).

937 Mayi kase (maïs grossièrement moulu)

A. Rappelons pour commencer que "maïs" est un des mots de l'arawak passé en français par l'intermédiaire de l'espagnol, puis ensuite hérité par le créole.

La principale céréale d'Haïti joue un rôle considérable dans l'alimentation paysanne. Le grain est moulu dans un moulin de fer fixé à un poteau ou à un arbre. La farine de maïs est vendue en grande quantité sur les marchés ruraux. Le maïs moulu de façon grossière reçoit les désignations suivantes :

[tèt mayi 2, 8, 10, 15/tèđ mayi 18] < tête de maïs

[gwó tèt mayi 10, 15, gwó tèt 8, 15 ; mayi gwó tèt 13+] < grosse tête

[gwó mayi 16, 20, gó mayi mulē 2] < gros maïs. Le réun. a "gró ma^yi" dans le même sens.

[mayi a g^wósómódó] < grosso-modo

[mayi kas ã dé 7, mayi kasé 12, 16, 17, 18/mayi kasé 14 ; mayi sa: kasé ã dé 6] < maïs cassé (en deux). Le réun. a des emplois similaires.

[mayi ã grē 17, 18] < maïs en grains

[t^əaka 4, 5/t^ɛyaka 13, may t^ɛyaka 13] : origine espagnole probable, étant donné la finale. [t^əaka/var.] est le nom d'une soupe très populaire composée de maïs pilé de façon grossière et de différentes sortes de "pois". Les désignations signifient peut-être "maïs à [t^əaka]" (ellipse).

[tyèlē 4] : étymon obscur.

Deux témoins (10, 15) associent, pour des raisons que nous ignorons, le référent au maïs de (la ville de) Saint-Marc (point 8 du réseau d'enquête de l'ALHa).

B. Réun. (ALRé 338) "mà^yi kàs ã déé, mà^yi kàs ã dé, gró ma^yi, mà^yi kàsé, mà^yi ã déé, etc.". Guad. (MB) "miy" (maïs).

938 Kè mayi a (la mouture la plus fine du maïs)

A. Les témoins ne s'accordent pas toujours sur les désignations ni sur leur contenu :
Le témoin 1 emploie [kè mayi] pour désigner le maïs grossièrement moulu (cf comm. 937).

[fě mayi 1, 15, 19, fě 8, 16, 20 ; mayi fě 20] < (le) fin du maïs, le fin ; maïs fin.

[kè mayi 2, 10, 14, 15, 16, 20+, kè may(i) 3/kè^r may 13, kè 2, 7, 12] < cœur du maïs

[kè mulě 18, 19] < cœur moulu

[nānā may(i) 3] < nanan. Le terme français est glosé comme "familier (enfantin)" et "vieux" par LGRLF. Il signifie "friandise". En haït., le mot est utilisé pour désigner la chair de certains fruits (noix de coco, etc.) mais aussi, selon Peleman 1978, pour nommer "ce qui est à l'intérieur" (la prune des yeux est dénommée "nannan-jé"). Ce néologisme peut être utilisé comme expression prédicative ("manger" dans le langage adressé à l'enfant).

[farin, farin mayi] < farine de maïs.

[cawula mayi 7] : origine inconnue.

[kuckuc mayi 6] < couscous de maïs ?

[jèm mayi 11] < germe.

Le témoin 12 énumère les noms des différents produits de la mouture du maïs : "Ça veut dire qu'avec un seul maïs, on obtient trois maïs moulus : on (en) retire le "maïs moulu grossièrement" ; on retire un "cœur" là-dedans ; ensuite, on (en) retire une autre mouture fine ; on (en) retire les "pailles", ça fait quatre". Le témoin 19 distingue quatre "états" du maïs : le "fin", le "cœur moulu", le "farine", le "maïs" lui-même.

Dans certaines variantes, nous notons l'affaiblissement ou la chute du [-i] final : [may(i), may]. Cf. le quad. in comm. 937 B.

B. Réun. (ALRé 338) "le mà^yi sósó, le mà^yi fě, là flè^r d mà^yi, etc." (la mouture la plus fine).

939 Mouture moyenne du maïs

A. Variantes

kè mayi : 1+

tèt mayi : 1, 11

tèt mayi t^éélěg : 7

mayi mulě : 2, 4, 5, 10, 14, 17, 18, 20* ; may mulě : 6, 13, 16

mayi mulě fě : 12

mayi kasé : 15

mayi rapé : 19

mayi Sěmak : 20

mayi : 16

fě : 12

Données complémentaires

1 : [wi kè mayi+ sé... sa k jón nā ; u rélé 1 "kè may(i)" u rélé 1 "tèt mayi" tu ; paské sé li k pi gwó] ("... ce qui est jaune... ; parce que c'est elle qui est la plus grosse").

5 : [t^éawóla : nu sa jété 1] (son ?). Origine inconnue.

7 : [lè u wulě li dè fwa, w ódwa mété li nā layé, mé malgré u té mèt té wulě dè fwa, li tuju gěyě ó ti kè wi, mē lè sa a li tèt mayi t^éélěg] ("moudre deux fois").

8 : [li kasé ← ā dé] "cassé en deux" (cf. réun. ALRé 338 *in comm.* 937).

12 : [wi āvā kè ʷa, dépi āba mulē, yó rétiré fē ʷā] "oui avant le "cœur", sous le moulin, on retire le "fin".

B. Les étymologies sont claires : "cœur", "tête", "moulu", "cassé", "rapé", "fin". Certaines formes figurent également sur la carte 938 ("Mouture la plus fine du maïs") : [kè mayi, fē mayi], et sur la carte 937 ("Maïs grossièrement moulu") : [tèt mayi, mayi kasé, tyèlē]. Il est possible que ces coïncidences soient dues à des erreurs.

C. Réun. (ALRé 338 "Mouture plus fine") "màʷi fē, màʷi mulu, etc..".

940 Farine de maïs

A. Variantes

farin mayi : 1+, 2, 3, 8, 13, 14+, 15+, 16, 17, 18, 19, 20

farin : 7, 10

mayi mulē : 3 (?), 11 ; may(i) mulē : 5

farin mayi mulē : 4, 6, 10

1 : farine de maïs vert = sòya : [sòya a sō ← ò mayi vèt... a mayi vèt yó fè 1... mayi a pa èè ... dékwa pu 1 ka dus yó mulē 1 ; yó grajé a graj tu].

19 : avec la farine de maïs cuite, on fait du [zóka], dit un enfant.

B. Réun. (ALRé 338) "farin màʷi" (farine très fine).

941 Li "fè pètpèt" (le maïs éclate au feu)

A. Les témoins mentionnent plusieurs lexèmes dont certains tendent vers l'onomatopée : le verbe [pété] est susceptible, grâce au redoublement partiel, de recevoir des motivations phoniques (en l'occurrence [pètpèt], [pèpèt], etc.) qui le rapprochent de l'onomatopée. D'autres verbes sont clairement onomatopéiques.

[pété] < péter

[fè pètpèt/fè pètpètpètpèt/fè pèpèt ; plètplèt/plèplèt/pètpèt] litt. "faire pètpèt, pètpéter" (à noter l'ouverture de la voyelle en syllabe fermée).

[pwapwa/plapla] < onomatopée.

[fè pòm kòn] < angl. "pop-corn".

[fè pē 1] < faire du pain.

Les grains de maïs soufflés sont appelés [mayi pètpèt, pètpèt mayi, mayi griyé, mayi bukānē nā éodyè]. "Faire des grains de maïs soufflés" [yó pètpèt mayi a 20, m pral pèpèt épé mayi la 11].

B. Réunion. (ALRé 340) "i pèt ā flè:r" (ils éclatent) ; "mà^yi pété, mà^yi griyé, màpēm, mà^yi pēm, mà^yi là pèt ā flè:r" (maïs qui a éclaté au feu). Quad. ?

942 Chanmchanm mayi

Ce mot désigne une préparation culinaire à base de farine de maïs, d'arachides, de sésame et de piments (piments [zwazó]). Dans certaines variantes de ce plat, on utilise soit le maïs, soit l'arachide.

[sāmsām/sāmsām/εāmεām/εāmεām/tεāmtεām] : origine inconnue.

[mayi dz^yadz^ya 12] : origine inconnue.

[pud mayi 3] < poudre de maïs.

943 Akasan (bouillie de maïs sucrée au sirop de canne)

A. Recette :

"L' "acassan" est un breuvage populaire à base de maïs, servi chaud semblable à l'"atole" de l'Amérique Centrale. Il se vend sur les marchés et le long des routes, et des marchandes viennent même le porter chaud à domicile le matin. L'"acassan" est en fait plus un aliment qu'une boisson, et on le consomme à tout âge en ville comme à la campagne. Sa préparation diffère un peu d'une région à l'autre, mais la recette suivante est assez typique : on trempe le maïs en grain pendant vingt-quatre heures dans l'eau, (ou on l'échaude rapidement), puis on le moule dans un moulin à main ou un pilon. On ajoute de l'eau et on sépare le son et les déchets, puis on presse la pâte à travers une étamine, ou toute pièce de tissu à trame fine. Le gruau qui reste dans l'étamine peut être mangé, mais la fraction importante est le liquide ainsi filtré. Après l'avoir laissé reposer, on en chauffe une partie et on le porte à ébullition, puis on ajoute progressivement le reste tout en tournant pour éviter la formation de grumeaux. Le liquide s'épaissit, et est alors servi chaud avec du sirop de canne, du sucre brun ou du lait. On y ajoute souvent des épices, telle que la "malaguettes", une feuille

destinée à améliorer le goût de l'acassan. Ce dernier, malheureusement, ne se conserve guère" (Beghin *et al.* 1970 : 116).

B. [akasã/akasã:, mayi akasã 12, akasã mayi 11] : le mot est d'origine africaine. Baker (1993 : 146) donne l'étymon fon "akāsā" (cornmeal paste). Beghin (*loc. cit.*) signale l'existence en Afrique d'une préparation presque identique, l'"arkassa" ou "akassan", qui est sans aucun doute à l'origine de la préparation haïtienne.

Deux témoins mentionnent l'usage de "maïs vert" (not. 7, 19).

Vocabulaire associé : [latòtòy 19] < ? (bouillie à base de maïs plus épaisse que l'acassan) ; [akasã nã fèy 19] (acassan présenté sur une feuille de végétal).

944 Mayi boukannen (épi de maïs boucané)

A. Le verbe est issu du terme "boucaner" qui appartient au vocabulaire des Isles (cf comm. 735 D). Il n'offre plus aujourd'hui, en haït., le sens qu'il avait à l'origine (fumer de la viande, du poisson pour les conserver, faire sécher à la fumée ; cf RC 1974 : 603, citant le FEW XX. 72-73). "Boucaner" un aliment, c'est le plus souvent le faire cuire en le plaçant sur les braises d'un feu de charbon ou en l'exposant aux flammes.

[mayi bukãñē/mayi bukãñē/mayi bukãñē/mayi bukanē 4/var.] < maïs boucané. La variation tient à la présence d'assimilations (progressives et parfois aussi régressives) de nasalité.

B. Réun. (ALRé 356) "le bukâné" (la viande fumée). Guad. (MB) "boukanné" (fumer pour conserver) ; (LMPT) "boukanné" (brûler de la nourriture ; griller au feu de charbon).

Les deux dialectes du guad. offrent une variation sémantique intéressante : le verbe employé à Marie-Galante conserve son sens ancien (fumer), tandis que dans l'île principale, il offre des évolutions sémantiques du même ordre que celles attestées en haïtien (cf carte 913 pour la valeur "carboniser"). Beghin *et al.* (1970 : 53) signale, s'agissant d'Haïti, que le "boucanage" de la viande [au sens de séchage à la fumée en vue de la conservation] mérite à peine d'être mentionné, tant il est pratiqué sur une petite échelle.

945 Labouyi (bouillie)

A. Variantes

labuyi : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20

latòl : 15

latòtòy : 19

Données complémentaires

1 : [yó fè labuyi ak mayi].

15 : pou la faire, on utilise "l'eau" du maïs vert : [mayi vèt la, u prã dló mayi a].

B. Prosthèse générale (< fr. "la bouillie"). Les formes 15 et 19 n'offrent pas d'étymon identifié (< la colle ? la tête ?).

C. Réun. ?. Guad. (TB) "bouyi".

946 Doukounou mayi (friandise à base de maïs)

A. Variantes

kólé dā : 3

dukunu : 2, 3, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 15+, 17, 19+, 20 ; dukunū : 1, 13 ; dūkūnū : 5

dūkunu mayi : 11 ; dukunū mayi : 13

bugónē : 4 ; mugónē : 10

pē mayi : 1+, 13

tablèt mayi : 5

bòy a zèl : 15

bòy : 15

mayi lakòl : 17

bulèt mayi : 17

brétō : 18

Données complémentaires

1 : [u fè dukunū a mayi a ; u muyé l avā lè sa a tut médikamā l, u fēnē fèy, u mété l nā fèy la ɛ u maré l, u mété l kwit ; u vān → ni a tut fèy la].

2 : On peut faire le [dukunu] avec du maïs, mais le plus souvent on utilise du manioc : [dukunu māyòk ; pē du māyòk].

10 : préparé avec du sel ou du sucre et du maïs grillé pilé.

11 : il est "fin en bouche" : [li fē nā buɛ u].

13 : question de l'enquêteur [mayi nā pó bānān ?]. Le témoin connaît le référent et son nom : [sé "pē mayi" k nō → n], mais précise : [gē kóté yó fè l, mé isi nu pa fè l] (on n'en fait pas ici).

15 : on doit utiliser du maïs bien [rèk] (mûr).

16 : on ne fait pas le [dukunu] avec le maïs ; il est à noter que le nom local de la "cassave" (galette de manioc) est [kasav dukunu] (cf. carte 951).

19 : le [dukunu mayi] est connu, mais ici on fait le [dūkūnū] avec du manioc.

B. Les étymons ou les séquences-étymons identifiés sont : "coller dents", "pain de maïs", "tablette de maïs", "maïs la colle", "boulette de maïs", "béton".

Compléments lexicographiques : "bougonnin mayi" : griller du maïs avec du sirop (de canne) ; "bòy" : boulette de pâte, *in* Peleman 1978. Cet auteur cite le mot "doukounou" en mentionnant la diversité des préparations connues sous ce nom. L'étymon est fourni par Baker (1993 : 147) : il s'agit d'un mot twi (kwa) "ò-dòkono" (boiled maize bread ; notre adaptation graphique).

Il s'agit d'une petite sucrerie réalisée avec du maïs ou du manioc et probablement du sirop de canne (d'où les désignations humoristiques comme "coller-dents" ou "béton").

947 Mayi gwo tèt, mayi tchaka (maïs grossièrement pilé mis à cuire)

A. Variantes

teaka : 1*, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 12+ (fam.), 14, 15, 17, 19, 20 ; djaka : 18 ; dyaka : 20

dyakèl : 20 ; tsyaka : 13 ; tyaka : 19

teaka mayi : 7

mayi teaka : 1*, 10, 11+

mayi pilō : 2

mayi pilé : 11, 12, 16

mayi grēnē : 10
 ā grē : 16
 mayi mulē ā grē : 16
 mayi kasé : 15
 mayi gwètò : 15
 mayi gwó tèt : 10, 16+
 ma(y)i gwó tèt : 13
 gwó tèt : 11, 14, 15
 tèt mayi buyi : 18
 k̄yélég : 4
 kélég : 4

Données complémentaires

1 : [lè l kwit u rélé l "tɛaka" ; mayi tɛaka sa vlé di u rétiré fē ā].

4 : cf. carte 937 ("Maïs grossièrement moulu") [1- tɛaka 2- tyèlè].

6 : [tɛaka péla] (avec le maïs encore vert).

12 : commentaire sur les désignations : témoin 1 [pu lasósyété nu pa di l "tɛaka+", nu rélé l "mayi pilé"] ([tɛaka] est familier) ; témoin 2 (à un autre moment de l'enquête) : [isit yó rélé l "mayi pilé", mē lavil yó rélé l "tɛaka" ; mun ādéyò a mun lavil pa palé mēm jā] ([tɛaka] : variante marquée comme urbaine). Le "maïs pilé" se prépare avec du cochon, des pois, du "giraumont".

15 : [mayi gwètò a li mèm, sé prèsk ò mayi u ānik..., u pa mèm kasé l, u mété l buyi kōsa grēn ākè] (c'est presque du maïs qu'on met à bouillir sans même le moudre grossièrement, avec ses grains entiers).

19 : dans le maïs pilé, on met des [pwa kōni] (variété de haricots).

B. Le "tiaca" est une soupe populaire très nourrissante à base de maïs égrené et de différentes sortes de haricots. L'étymon n'est pas identifié. Cf comm. 937 A.

[grēnē] < égrené. Aphérèse.

[ā grē] < en grain.

948 Pen mayi, gato mayi (pain de maïs, gâteau de maïs)

A. Variantes

mèl : 1

gató : 1+, 2+, 6

pē mayi : 2, 3, 4, 5, 8, 10, 11+z, 14, 15, 16+, 17, 18, 19, 20 ; pē mi : 16 ; pē mayi : 7, 12

pēn dus : 12

bōbō mayi : 6

gató mayi : 12+, 19+ (dial.)

akóté : 11

Données complémentaires

1 : [u fè l a fē mayi a tuju] (tu le fais également avec la mouture la plus fine...).

11 : le témoin distingue [akóté] et [pē mayi] (qui se prépare à la maison), sans autre précision.

12 : [gató mayi+ a sa sé mayi mulē kwit a pra ; li vin frèt u gē dwa kupé... racé l a kutó ; u sôté pa mósó].

13 : il semble que le [pē mayi] puisse se consommer salé ou sucré. Dans ce dernier cas, on le sert comme dessert.

B. Trois formes [bōbō] < bonbon , [gató] < gâteau et [pē, pē dʉs] < pain, pain doux sont en concurrence. RC (1974 : 708) classe l'emploi "bōbō", commun au réun. et aux créoles mart. et haït., parmi les survivances dialectales.
[mèl] < meule ? ; [akóté] < à côté.

949 Mayi moulen (maïs moulu)

A. Variantes

mayi mulē : 1, 2, 3, 6+, 7, 10, 11, 12, 14, 15*, 16, 17, 18, 19, 20+ ; may mulē : 4, 8 ;

may mɔ̃lē : 13

"fòk-sé-li" : 13

Données complémentaires

11 : [mayi mulē ak pwa].

13 : [sé lè gē grāgu, lè grāgu tōbé yó di ← u : "fòk sé li fò u prā → n kāmèm ; fòk sé li pu prā kāmèm (rires) ; dépi ← u tādé gē mizè, gē grāgu tōbé, vlé pa vlé w al nā macé lā, fò w acté ò mamit mayi mulē] (litt. "il faut que ce soit lui" : en cas de disette, il reste quand même le maïs moulu).

B. Phonétique : quelques variantes offrent une apocope : [may].

[mulē] : le réun. offre "moulé" (seule forme existante pour "moudre"). Survivance dialectale (RC 1974 : 814 renvoie au FEW VI, 3, 30, b). La nasalisation de la voyelle du verbe haïtien est peut-être due à l'attraction de [mulē mayi] "moulin à maïs" (cf. comm. 770).

950 Moussa mayi (mets à base de farine de maïs ou de manioc)

A. Variantes

mūsa : 1, 6, 12+, 14, 20+ ; musa : 8, 11- ; māsa : 20

musa mayi : 2, 3, 4, 5+, 15, 18-, 19+

bul a mayi : 4

farin brasé : 6

musa farin mayi : 6, 7

mayi grajé : 11

mayi pilé : 17

latòl : 16

Données complémentaires

1 : [mūsa māyòk].

6 : [lè ò mun akucé, yó prā mayi ^ua, yó mété l nā gri ? yó pilé l ; yó fè farin avèk li, yó mété l nā sólèy, yó fè mūsa ba li avèk bōku kalalu] (mets donné à la femme qui vient d'accoucher).

7 : [musa+ sé bagay u grajé manyòk ; u mété dló, u mété farin nā buyi épu (<épi+u) fè l près ; alò sa rélé "yō musa farin mayi"] (mot employé à l'origine pour une préparation à base de manioc, dont l'emploi s'est étendu (?)).

8 : [musa kalalu : farin mayi vèt, kalalu, tut kalité légim] (*idem* [musa] d'*Hibiscus esculentus*).

12 : recette : [mūsa+ wi nu fè l ! nu fè mūsa a pra : mét pra a nā difé ; lè pra a kwit, u pilé pra, u pasé pra a nā paswa, u kulé pra a ; lè i fini, u vin kwit mayi mulē apa b'è avèk sòs pwa a] "moussa aux haricots".

13 : le "moussa" est préparé avec du manioc : [mã̀yòk la k bò ɛ w m̃usa : u grajé l, u tòdzýé li mété l nã solèy, u éééé l, lè fini u pilé l pasé l nã paswa...].

19 : on n'en fait pas dans la zone.

B. Les commentaires des témoins permettent de constater qu'on désigne sous le nom de [musa] (origine inconnue) des mets variés à base de farine de maïs ou de manioc et de divers autres ingrédients. Le "moussa" est, selon Moral (1978 : 216), une épaisse purée de patates, de bananes et d'ignames, à laquelle on ajoute parfois un peu de morue salée.

[latò] figure comme variante sur la carte 945 ("Bouillie").

951 Kasav la (la "cassave")

A. Ce mot est d'origine arawak. Emprunté par l'espagnol, il est ensuite passé au français, puis du français au créole (d'après D'Ans 1987 : 31).

Il s'agit d'une fine galette réalisée avec de la farine de manioc. Elle est souvent commercialisée par des marchandes ambulantes.

[kasav/kasab 1, 7, 12, 15, 20] : la variation concerne la consonne finale, parfois réalisée occlusive.

[kasav-dukunu 16] : cf comm. 946 et 953. Ce mot désigne peut-être le mets, plus grossier que la "cassave", réalisé avec de la farine de manioc.

[bóbóri 11] : le mot désigne d'ordinaire une galette de farine de manioc, plus épaisse que la "cassave". Cf carte 953.

Vocabulaire associé : [kastólé 7] < ?. A la différence de la "cassave" qu'on fait cuire sur une "platine" [platin, not. 7, 15], en disposant la farine de manioc dans une sorte de "cercle" [sèk, not. 15], le mets appelé [kastólé] est mis à cuire dans une marmite.

B. Guad. (MB) "kasav" ; (LMPT) "kasav, kasab".

952 Platin (plaque métallique utilisée pour faire cuire la "cassave")

A. Variantes

platin : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 14, 15, 17, 18, 19, 20 ; platsin : 16

plató : 8, 10

Données complémentaires

1 : [kasab la fèt su platin].

11 : [u fè kasav su platin].

20 : [kasab la, sé nã platin li fèt].

B. [platin/patsin] < platine ; [plató] < plateau. Néologismes (spécialisation de sens).

953 Bobori (gâteau assez grossier à base de farine de manioc)

A. A l'inverse de la "cassave", cette préparation est confectionnée dans une marmite (not. 5, 11, 15). Les lexèmes sont variés. Certains d'entre eux n'ont pas d'étymon identifié. C'est souvent le cas pour les préparations culinaires ; dans ce secteur du lexique l'apport africain semble particulièrement important (cf comm. 943).

[bukusu 1, 2, 6, 8] : Baker (1993 : 142) donne un étymon bantou "Mbukusu" (ethnonym ; Southern Angola)

[bóbóri 2, 14, 15, 17, 18, 19, 20/bōbōri 10/bābóri 16] : l'étymon est inconnu.

[pē du 3/pē du 3, 4/pēn du 4] < pain doux.

[bābōca 5, 6, 8] < ?.

[kastólé 7] < casserole ?

[kasav laḡòt 10] < cassave ?.

[dukūnū 19/dukunu 18] : cf comm. 946.

[bikwac 11] < ?.

Vocabulaire associé : [kókóti, not. 20] (plat préparé avec de la farine de manioc également).

B. Réun. (ALRé 345) "ti pē māñòk" (préparation à base de manioc).

956 Akra (boulette de "taro")

A. [akra] : mot d'origine yoruba ou fon. Baker (1993 : 147) fournit les étymons yoruba "akara" et fon "akla" (kind of fritter). La recette consiste à ajouter à de la farine une pincée de poudre fermentante. On mélange la farine et le "taro" rapé. On ajoute du piment vert, du sel, du persil. On incorpore peu à peu de l'eau. On mélange le tout, puis on y ajoute un blanc d'œuf battu en neige. On dépose ensuite une cuillerée à soupe de pâte dans de l'huile très chaude et on fait rissoler.

[marinad 1, 20] < marinade. Ce plat, très répandu, consiste d'ordinaire en beignets salés (restes de viande ou de volailles), ou en rondelles de saucisses, mélangés à une pâte à frire. La "marinade" servie chaude est accompagnée d'une sauce pimentée. Le témoin 20 cite néanmoins ce mot comme synonyme de [akra], tandis que le témoin 1 le cite en premier lieu en acceptant, avec réticence, le mot [akra]. Néologisme (changement de référent).

Les "acras" ne sont pas toujours préparés avec les mêmes tubercules : si certains témoins ont évoqué le "malanga" ou le "taro" [malāga 7, 12, 20 ; tayó 6, 7, mazōbèl 8] (*Xanthosoma sagittaeifolium* (L.) Schott. ; *Colocasia esculenta* Schott.), d'autres citent l'igname [yām 1] (*Dioscorea alata*). Les "pois yeux noirs" [pwa jé nwa 5, 7] sont également mentionnés.

B. Guad. (MB) "akra" (beignets salés) ; (LMPT) "marinad" (beignets salés) ; "akra" (beignets de légumes ou de poisson ; désignation martiniquaise).

957 Epis te, epis dous (épices à "thés")

A. L'haïtien est apparemment le seul créole français à instaurer une opposition entre les "épices douces" ou "épices à décoctions" et les "épices à nourriture" (cf comm. 958).

Nous remarquons que la très grande majorité des variantes n'offre pas de prosthèse, contrairement à ce qui se produit en guad. (le point 4 constitue une exception).

[épis 2, 13+] < épice.

[épis té 5+, 10, 11, 12, 16, 18, 19, 20/épis tē 7+, 14, 15/épis tœ 19] litt. "épices à décoction".

[épis dus 1+, 2+, 6, 8, 10, 16+, 17, 18/épis du 7, épis du 4] < épice douce, épice doux.

[épis pu lèt 3] < épice pour lait

[zépis mêlé 4] < les/des épices mêlées

[épis kanèl 16, carte 958 not. 15] < épice cannelle. La cannelle est une des épices dites "douces". [épis kanèl] est ici utilisé comme terme générique.

B. Sont classées comme "épices douces", la cannelle [kânèl/kanè], l'anis étoilé [anétwalé/ânètwalé], le gingembre [jējām/jējām], la citronnelle ainsi que la "malaguette" [malagèt] (*Pimenta officinalis*, *Myrcia citrifolia*) et la [pépénèl] (plante non identifiée).

Ces "épices", le plus souvent utilisées dans les décoctions, servent également à parfumer ou à fortifier (?) le lait : [lè sa pu bay lèt la mōtā, not. 1] litt. "à ce moment-là pour donner au lait du "montant" " (< remontant ?).

C. Réun. ? Guad. (MB, LMPT) "zépis" (épices : sel, poivre, cannelle, muscade, clou de girofle, etc.). Le guad. ne semble pas présenter la distinction entre deux types d'épices qu'on trouve en haïtien (cf comm. 958).

958 Epis manje (épices à plats cuisinés)

A. Différentes désignations sont citées :

[épis mêlé 3] : la carte 957 offre [zépis mêlé 4] pour "épices à décoctions".

[épis mājé 4, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 20/épis a mājé 17, 18, 19, 20/pis a mājé 18] < épice à manger. L'ancienne préposition se maintient surtout dans l'extrême Sud.

[amājé 13] : ellipse de [épis a mājé].

[épis éodyè 5] < épice de chaudière.

[épis piké 8] < épice piquée (= piquante).

B. Ces épices ou aromates à mets salés [mājé disèl, not. 4] comprennent : la "cive" [siv/suv], l'"ail" [laj/laj], le "poivre" [pwav/prè:v], le "piment" [pimā], le "thym" [ditē/tē/tœ], la "girofle" [jiwòf].

959 Salad (légumes hachés consommés crus)

A. Variantes

salad : 1, 2, 3, 6+, 7, 10, 11+, 12+ (?), 14, 15, 16, 17, 18, 20

légum : 3 ; légim : 5

légim sèk : 10

salèz : 4, 12

pla kri : 6

pla : 20

mājé kri : 8

Données complémentaires

5 : On n'emploie [salad] que pour les tomates ; pour les autres légumes, on dit [légim] : [sé si é té tómat isit nu di salad+ tómat].

12 : on y met du [arã sò] et [arã sèl] (hareng).

16 : dans sa question l'enquêteur évoque les ingrédients : [eu, krésõ, zavóka, on ti salèz arã sò] "choux, cresson, avocat, un peu de hareng-saur".

B. [salèz] < salaison. [pla kri, mājé kri] < cru.

La salade ne constitue pas un élément très important dans l'alimentation paysanne. Nous pouvons ajouter à ce propos que si la consommation des fruits (agrumes divers, avocats, etc.) est importante, celle des légumes l'est en règle générale beaucoup moins.

C. (RC) Le mot "salad" ne s'emploie que rarement en réun.. En revanche il est bien présent en seych.. Guad. (MB, LMPT) "salad" (salade verte, presque toujours laitue).

960 Yon bannan peze (banane pressée et frite)

A. Pour les témoins 5 et 19, cette préparation est classée dans la catégorie "friture" [frit³y/fritay, not.].

[bānān pézé/bānān pézé/banan pézé 16/bānā p³ézé] < banane pesée (± assimilation de nasalité, ± désarrondissement de la voyelle).

[bānān kasé/bā:n kasé 1] < banane cassée (à noter la réduction due à la débilite de la syllabe interne).

[bānān fwi 4/banān fwi 7/bānān fri 10/bānān fri 12] < banane fri(te).

[platine 12] < platine. Métonymie ? Cf comm. 952.

[paté 12] < pâté.

B. Ce plat se prépare avec de la "banane-plantain" (*Musa paradisiaca*). Les fruits doivent être verts. On les lave, on les pèle et on les coupe en tronçons. On fait revenir les morceaux dans de l'huile sur feu moyen. Quand ils sont dorés, on les aplatit (on les "pèse") entre deux planchettes ou entre deux pelures de banane. Les tronçons sont ensuite rapidement passés dans l'eau salée, puis ils terminent leur cuisson dans l'huile. La "banane pesée" se consomme avec de la sauce pimentée ou avec du "grillot" de porc.

961 Tonmtonm (purée de fruits : *Artocarpus altilis* et banane plantain)

A. Il existe apparemment plusieurs variantes dans la préparation de ce plat. La purée de légumes, pilés puis bouillis, peut être réalisée avec des carottes (not. 7), du [malāga, not. 12] (*Xanthosoma sagittaeifolium* (L.) Schott.), du [véritab, not. 12] (variété à graines de l'*Artocarpus altilis*). Le plat contient pour le témoin 15 de la patate douce, de la banane-plantain, de l'igname, du fruit de l'*Artocarpus*.

Moral (1978 : 216) évoque un mélange de bananes, de "malanga" et de "calalou gombo" (*Hibiscus esculentus*).

B. [fufu 1, 3, 4] : origine inconnue. Cette variante ne semble connue que dans le Nord. [pilé, bān pilé 1] < banane pilée.

[timtim 2/tōmtōm 6, 8, 10, 16, 17, 18, 19+, 20/tāmtām 12/tāmtām 14] : origine inconnue. Nous remarquons qu'une harmonie vocalique s'exerce quelle que soit la voyelle, soumise à variation.

[légim 5] < légume.

962 Bouyon (bouillon)

A. Variantes

buyō : 1, 2, 3, 4, 5+, 6, 8, 10, 11, 12+, 15, 16, 17, 18, 19 ; buyō̃ : 7

wòy : 5 ; wòy : 8 ; ròy : 8

mājé mélājé : 12

mājé buyō : 14

bwasay : 20

Données complémentaires

5 : à base de [bānān, malāga, fèy].

8 : avec [patat, bānān, yām].

11 : avec [bānān, patat].

12 : [bānān, patat, yām, fèy].

18 : [malady ɛ a mādé buyō] "le malade/la maladie réclame du potage".

20 : [djak la : tut kalité fèy ; u mitōnē yó fō ɛ ò djak] (potage aux légumes ; on les mitonne). C'est différent du [buyō] dans la composition duquel entrent les éléments suivants : [yām, tayó, māyòk dus la, vyān].

B. Moral (1978 : 216) note : "Les voyageurs d'il y a une cinquantaine d'années vantaient le succulent "bouillon-poule", symbole en quelque sorte de l'hospitalité campagnarde ; aujourd'hui le bouillon se réduit souvent à une macération de quelques légumes et de feuilles : pourpier [...], laman [...], giraumon [...], mirliton [...], etc.". Les informateurs de l'ALHa mentionnent surtout des "vivres".

[wòy/var.] : origine inconnue.

[bwasay] < brassage.

C. Réun. (ALRé 354) "buyō lá: f sō, etc." (bouillon à la mode indienne). Guad. (MB, LMPT) "bouyon".

963 Soup (soupe)

A. Variantes

sup : 1, 2, 3, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 ; sūp : 4

sup ódinè^r : 7

lasup : 5

wagu : 7 ; ragu : 7

Données complémentaires

7 : [ké nēpòt médikamā u té mèt aété : malāga, banan, patat...] (médikamā = ingrédient).

12 : [nu fè sup la a jumv:]. On y ajoute [zó bèf, makarōni, salad, diri, kawòt, navé]. Quant à la "soupe du premier de l'an" [sup prēmýé jāvýé], on y met les ingrédients suivants : [vèmicèt, makaróni, jumv, navé, eu pōmē, kawòt].

B. Les étymologies sont claires : < "soupe", "soupe ordinaire", "ragoût". Prosthèse en 5 (< la soupe).

Le témoin 12 évoque la soupe qu'on sert dans tout Haïti le jour de l'an (à base entre autres de *Cucurbita moschata*).

C. Réun. (ALR2 353) "ēn sup, ē buyō" (potage pour enfants malades). Guad. (MB, LMPT) "soup".

964 Yon "consonmen" (consommé)

A. Variantes

sup : 1

wòy : 1, 5, 10

kōsōmē : 2, 3, 5-, 8, 11+, 17 ; kōsōmē : 6, 14, 15, 16, 18 ; kōsómē : 7, 8, 10, 12+, 20+

māǰé mélé : 4

ragu : 8

tufé : 11